


 Libération

UKRAINE A Kherson, la guerre sous les eaux

PAGES 8-9

FONDS MARIANNE Le rôle trouble de Schiappa

PAGES 10-11

CHIRURGIE L'allongement des jambes, un délire qui coûte un bras

PAGES 16-17

RÉFORME DES RETRAITES L'ACCABLÉE NATIONALE

Ultime coup de massue sur le processus parlementaire, Macron et sa majorité privent les députés d'un vote sur le texte du groupe Liot visant à ramener l'âge de départ à la retraite à 62 ans. PAGES 2-4

JEUDI IDÉES ET ESSAIS

Sous emprise.
«vous êtes
dépossédé
de votre faculté
de penser»

PAGES 20-21



Guerre froide :
Tolkaatchev,
ingénieur
soviétique et
espion de la CIA

PAGES 24-25

A l'Assemblée, le 14 février. PHOTO BOBBY


 Libération

M 00135 - 608 - F. 2,70 €

ÉDITIONAL

Par
PAUL QUINO

Défaite

Jusqu'au bout, donc, c'est le sentiment de gâchis qui s'impose. La décision annoncée mercredi par la présidente de l'Assemblée nationale, Yael Braun-Pivet, de juger «irrecevables» les amendements de la proposition de loi Liot qui proposent de revenir à l'âge légal de 62 ans pour partir à la retraite boucle d'une certaine manière la boucle d'un examen par la représentation nationale totalement inédit pour une réforme de cette importance. Le gouvernement rappelle que tous les outils lui ayant permis de court-circuiter les débats sont «égarés». Il y voit la preuve de la solidité des institutions. Certes. Est-ce une raison pour se satisfaire de la séquence qui va se terminer ce jeudi ? Emmanuel Macron et Elisabeth Borne se féliciteront, sans trop le crier sur les toits, de pouvoir enfin passer à autre chose. Il n'empêche que l'épisode qui a vu affaiblir un Parlement qui n'avait pas besoin de ça. Il aura contribué à accentuer le primat de l'exécutif. Il aura contribué à éloigner encore un peu plus les Français de la politique. Si les arguments de droit avancés par la majorité sont justes, ils masquent mal la vraie défaite politique sous le fond d'Emmanuel Macron et sa majorité. Car l'utilisation de toute cette cavalerie parlementaire résulte d'une seule chose : l'incapacité du pouvoir à convaincre de la nécessité de la réforme des retraites et de son caractère juste. Il n'a su convaincre ni les Français ni les parlementaires. Y compris sur son postulat de départ sur les problèmes de financement du régime. Son orthodoxie libérale était à prendre ou à laisser, mais même ceux qui étaient prêts à la prendre se sont révoltés quand elle a échoué à les convaincre. On ne peut pas faire. Un parfait cas d'école de l'échec du macronisme, dont l'essence même, depuis le début, est de dépasser les clivages. La politique macroniste échoue à les dépasser. La faille parlementaire à laquelle nous assistons n'est, d'une certaine manière, que la suite logique de cette impuissance. On se remettra de cette impuissance. Des dégâts démocratiques qu'elle a occasionnés, c'est moins sûr. ♦

RÉFORME DES RETRAITES

La démocratie parlementaire à terre

L'irrecevabilité annoncée de la proposition de loi revenant sur la retraite à 64 ans, qui devait être examinée ce jeudi à l'Assemblée, est un nouveau rendez-vous démocratique manqué après l'adoption sans vote de la réforme. De quoi alimenter le procès en «autoritarisme» du macronisme.

Par
DOMINIQUE ALBERTINI,
VICTOR BOITEAU,
JEAN-BAPTISTE DAOULAS
et LAURE EQUY

Rideau sur un fiasco démocratique. Huit semaines après la promulgation de la réforme des retraites, adoptée sans vote de l'Assemblée, le Palais-Bourbon verra jeudi un dernier baroud de ses opposants. En jeu : la proposition de loi du groupe Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires (LIOT), visant à ramener de 64 à 62 ans l'âge légal de départ à la retraite. Mais la mesure ne sera pas soumise aux députés : la présidente (Renaissance) de l'Assemblée, Yael Braun-Pivet (lire ci-dessous) a annoncé mercredi qu'elle la déclarerait irrecevable au nom de l'article 40 de la Constitution, qui interdit à des textes d'initiative parlementaire d'alourdir les charges publiques – en l'espèce, de revenir sur les économies générées par la réforme. «J'applique la règle, rien que la règle», a justifié mercredi l'élu des Vexines sur BFM TV et RMC. La présidente du groupe LFI, Mathilde Panot, a annoncé dans la foulée le dépôt d'une nouvelle mo-

dification de censure contre le gouvernement. Le rendez-vous a des allures d'épilogue pour le combat contre la réforme des retraites, à convenu mardi le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger. Faut-il en dire autant du sentiment exprimé mardi par le député LR Aurélien Pradié ? «Comme la grenouille qui s'habitue à l'eau chaude jusqu'à finir bouillie, on s'accoutume à une forme dégradée de la démocratie, se désole l'élu du Lot. C'est un dévoiement général dont on va se réveiller avec une sacrée gueule de bois.» Reprochant à Braun-Pivet d'avoir «cédé aux pressions maintes fois affirmées de l'exécutif», le président (LFI) de la commission des finances, Eric Coquerel, alerte lui aussi sur le risque d'un «affaiblissement de la démocratie parlementaire».

Des institutions «qui dysfonctionnent»

Même en faisant la part des postures – avec l'opposition, dès qu'il se passe un truc à l'Assemblée, c'est la crise de régime –, moque un dirigeant de la majorité – ces commentaires expriment un trouble partagé par nombre d'intellectuels, d'observa-

teurs et dans une partie notable de l'opinion. Dans un sondage Vivavoice pour Libération publié mi-avril, 76 % des personnes interrogées jugeaient la démocratie française «en mauvaise santé», une moitié d'entre eux incrimant une pratique du pouvoir «trop autoritaire» et des institutions «qui dysfonctionnent». Après la première utilisation de l'impopulaire article 49.3 de la Constitution, le 16 mars, «J'ai vu chez moi des gens venir manifester pour la première fois, et pas seulement des militants de gauche», rapporte la maire socialiste de Nantes, Johanna Rolland : «Ils venaient plus pour la question démocratique que celle des retraites.» Le même glissement s'observe parmi les oppositions parlementaires, ces derniers jours, et la séance de jeudi devait tourner au réquisitoire contre l'interprétation macronienne du parlementarisme. Certes, depuis un an, la plupart des textes examinés par l'Assemblée ont été adoptés dans des conditions rétrogrades. Mais depuis le 6 février, début l'examen de la réforme au Palais-Bourbon, la palette d'outils déployée par le camp présidentiel file le tourbillon. Chok d'un projet de loi de financement de la Sécurité so-

ciale comme véhicule législatif – et son corollaire constitutionnel, l'article 47.1, qui limite la durée des débats à cinquante jours –, articles permettant de rejeter des amendements non examinés en commission ou de contraindre les députés à voter dans le délai imparti, article 49.3 employé à dix reprises pour faire adopter la réforme sans vote... Saisi par les oppositions, le Conseil constitutionnel a reconnu le «caractère inhabituel» de «l'utilisation combinée des procédures», sans toutefois aller jusqu'à censurer le texte pour ce motif.

«Les Français nous en veulent»

Dans le camp présidentiel, on se drape dans le juridisme pour justifier et banaliser le procédé. «On a mené le combat avec des armes institutionnelles, ce ne sont que des outils dont on dispose dans la Constitution», se défend un ministre. «Nos institutions sont extrêmement fortes puisqu'elles nous permettent, alors que nous avons une majorité relative, de fonctionner», a constaté le rapporteur (Renaissance) du budget à l'Assemblée, Jean-René Caze-neuve. Comme lui, bien des macro-





Yaël Braun-Pivet, à l'Assemblée nationale, le 16 mars.
PHOTO DENIS ALLARD

nistes se félicitent de la sagesse des constituants de 1958, qui ont doté l'exécutif des moyens de gouverner même sans le concours de l'Assemblée. Tandis que ses critiques, aujourd'hui comme hier, dénoncent les potentialités autoritaires d'un tel système. Pour ces opposants, rester dans le cadre formel du droit ne suffit pas à garantir le caractère démocratique du processus. «Même si la majorité et le gouvernement ont pour eux la démocratie procédurale, puisque la Constitution leur permet de faire cela, ils ont contre eux le sentiment de démocratie et de ce que devrait être un débat sain», estime le socialiste Arthur Delaporte. En privé, une figure de la majorité s'inquiète : «Les Français nous en veulent énormément, même parmi les gens favorables à la réforme mais opposés à l'article 49.3. Lentement mais sûrement, on continue à être les codégingueurs du système. Le Président est de plus en plus "V" République" dans ce qu'elle a de plus caricatural, et les Français ont de moins en moins envie de ce fonctionnement-là.» D'autant que la méthode n'a pas seulement bridé le débat. Les manœuvres juridiques autour de la proposi- **Suite page 4**

Yaël Braun-Pivet entre le marteau et l'enclume

D'abord tentée de résister au gouvernement, la présidente de l'Assemblée a finalement décidé de bloquer la proposition d'abrogation de la réforme des retraites. Se faisant des ennemis des deux côtés.

Sans surprise, les élus des groupes Nupes et Liot lui sont tombés dessus. «Enctrice des basses œuvres du président de la République», «garde-chiourme envoyé de l'Elysée», «bire de Macron», se sont déchaînés les insoûlés, une Yaël Braun-Pivet «attrapée par le colback», moque le socialiste Olivier Faure, et on en passe. À la veille de l'examen en séance publique de l'in-

flammable proposition Liot d'abrogation de la réforme des retraites, la présidente de l'Assemblée a annoncé mercredi son intention de déclarer «irrecevable» les amendements qui proposeraient de revenir à l'âge légal de départ à 62 ans. D'où le courroux des opposants qui lui demandaient de résister aux pressions de son camp. Si au moins ses camarades macronistes savaient gén à Braun-Pivet d'avoir mis fin à ce pénible feuilleton... Même pas.

«Porte-serviette». Ces amendements, comme l'article initial, contre la retraite à 64 ans, tombent-ils sous le coup de l'article 40 de la Constitution, qui interdit aux parlementaires d'aggraver les charges publiques ? «Où. Ce n'est pas conforme à la Constitution. L'appréciation de la recevabilité, ce

n'est pas à la carte», a plaidé sur BFM la députée Renaissance des Yvelines, s'efforçant de balayer tout procès en partialité. «Mon rôle est de m'assurer que les débats dans l'hémicycle sont conformes à nos règles.»

Sans se faire d'illusions sur sa décision finale, les oppositions ont eu beau jeu de dénoncer une mise au pas. Car Braun-Pivet, poussée par le ministre chargé des Relations avec le Parlement, Franck Riester, Matignon, la présidente du groupe Renaissance, Aurélien Bergé, et ses homologues Modem et Horizons, a torpillé l'initiative Liot avant son examen en commission le 31 mai, leur a d'abord tenu tête. Fin avril, une délégation du bureau de l'Assemblée avait jugé le texte recevable – comme c'est l'usage pour l'ensemble des propositions de loi –, décision

qu'elle avait refusé de déjouer. «La présidente ne veut pas créer un précédent. Brider l'initiative parlementaire serait saborder l'Assemblée» aux dépens du Sénat, avance-t-on à l'hôtel de Lassay. Son niet trouble ses camarades qui lui conjurent de reprendre la main avant que le président LFI de la commission des finances, Eric Coquerel, n'arbitre. Pressée de toutes parts, Braun-Pivet ressort livide, le 16 mai, de la réunion des trois groupes de la majorité. Celle qui, en 2018, avait fait barrage de son corps pour protéger l'Elysée des questions de la commission d'enquête sur l'affaire Benalla, refuse-t-elle cette fois de jouer le bras armé de l'exécutif ? Cherche-t-elle à se hisser au-dessus de la mêlée pour se poser en protectrice du Parlement ? Mais alors pourquoi, trois semaines plus tard, faire tomber le couperet de l'irrecevabilité ? Intenable. Perdu dans les coups de billard des uns et des autres, un conseiller ministériel essaie de suivre : «Joue-t-elle sa stratégie personnelle ou est-elle une partie du plan de l'exécutif ?» Tout ça pour ça : rentrer finalement dans le rang, assène Sandrine Rousseau. «Elle a préféré être porte-parole de Macron plutôt que garante des institutions. De toute façon, je ne l'ai jamais vue mener un combat jusqu'au bout», balance la députée EE-LV.

«Plein la gueule». Jugée complaisante avec les oppositions par les siens, accusée d'être à la botte d'un clan par les autres, la présidente d'Assemblée, pas non plus en odeur de sainteté à l'Elysée, s'est fait beaucoup d'ennemis dans cette affaire. Très intéressée par le chantier institutionnel, Braun-Pivet espérait avancer au sein d'un groupe de travail transparent mais les files de la Nupes comptent claquer la porte. «Elle s'en est pris plein la gueule dans la majo, elle va maintenant se mettre à dos les oppositions mais Yaël joue son rôle et a toute son administration derrière elle. Elle finit par "shooter" les amendements mais le fait dans les règles.» Si ce député macroniste la flicelle d'avoir tenu bon, nombreux sont ses collègues à lui prêter un désir d'émancipation confinant à la déloyauté. «Elle s'est pris les pieds dans le tapis. Yaël pense avoir un destin national et veut donner le sentiment de résister à la pression du Président. Finalement elle finit par annoncer dans une matinale, accentuant la suspicion de décision politicienne, l'assaisonnement d'un pilier de Renaissance. «Elle en a fait une démonstration d'indépendance... Et finit par prendre parti, point un ministre. Elle perd sur les deux tableaux.»

L.Eq.



Les députés de la Nupes à l'Assemblée nationale, le 20 mars. PHOTO ALBERT FACELLY

Suite de la page 3 tion de loi Liot, illisibles pour le grand public, ont fait de la fabrique de la loi un jeu byzantin pour grands initiés. Le risque, poursuit le même député, est d'élargir la distance entre législateurs et gouvernés au point de susciter chez les seconds «une forme de nihilisme dont la manifestation majeure est l'abstention».

«Une politique de guerre de tranchée»

Pour Benjamin Fargeaud, professeur de droit public à l'université de Lorraine, «le problème fondamental, c'est que l'exécutif exerce le pouvoir sans majorité. Il peut le faire car, contrairement à d'autres régimes parlementaires, le gouvernement sous la Ve République n'est pas tenu de démontrer qu'il peut rassembler une majorité pour entrer en fonction. Mais cela le contraint à user des outils constitutionnels qui sont là pour soutenir un gouvernement en difficulté. La question, c'est de déterminer à partir de quand cet usage devient politiquement déraisonnable ou juridiquement abusif».

En tout état de cause, les données de l'équation sont peu susceptibles d'évoluer au court terme. Malgré le dépit de seize motions de censure depuis un an, les oppositions ne sont pas parvenues à renverser le gouvernement Borne. Prolongeant le face-à-face avec cet exécutif minoritaire, incapable d'élargir sa base parlementaire et donc régulièrement forcé aux expédients que lui autorise la Constitution. «Pendant les quatre prochaines années, on va vivre des crises politiques tous les six ou huit mois, prophétise un député de la majorité. Il faut juste que l'on s'habitue et que l'on tienne nos nerfs. On va vivre des poussées de fièvre régulières qui demanderont des changements de gouvernement, peut-être de Premier ministre. Même pronostic chez un député Renaissance : «2027 est dans toutes les têtes. L'obsession présidentielle est telle que chacun reste dans une politique de guerre de tranchée. Aujourd'hui, personne n'a de gain politique à adopter une autre stratégie. Tant que l'on est dans cet état, il n'y a pas de raison que ça bouge.»

QUATRE ARTICLES BRANDIS DANS LES ASSEMBLÉES

49.3

Peut-être le mieux connu, à coup sûr le plus impopulaire des articles de la Constitution, il a été utilisé à onze reprises par Elisabeth Borne depuis son entrée en fonction, dont une sur la réforme des retraites. Cet article permet de considérer un texte comme adopté sans vote à l'Assemblée, sauf si une motion de censure déposée par l'opposition aboutit au renversement du gouvernement, ce qui ne s'est produit qu'une fois, en 1962. Bien que son usage soit limité à un pan session, hors textes budgétaires, il donne lieu à chaque fois à des critiques sur son caractère antidémocratique.

A sa réforme des retraites, le gouvernement avait donné une forme particulière : celle d'un projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Le véhicule avait deux avantages : l'âge légal de la retraite à 62 ans. Non sans de vifs débats avec l'opposition qui juge que, selon un usage établi, c'est l'interprétation (plus souple) du président de la commission des finances, le LFI Eric Coquerel, qui aurait dû prévaloir.

40

Petit article, gros effets : celui-ci dispose que les propositions de loi et amendement formulés par des parlementaires sont irrecevables lorsqu'ils créent ou aggravent une charge publique. C'est à ce titre que la présidente de l'Assemblée, Yael Braun-Pivet, s'oppose à l'examen de la proposition de loi visant à rétablir l'âge légal de la retraite à 62 ans. Non sans de vifs débats avec l'opposition qui juge que, selon un usage établi, c'est l'interprétation (plus souple) du président de la commission des finances, le LFI Eric Coquerel, qui aurait dû prévaloir.

Employé le 10 mars au Sénat pour le gouvernement, l'article 44.3 ouvre la voie à une «vote bloqué» : l'Assemblée concernée doit alors se prononcer par un seul vote sur tout ou partie du texte en discussion, en ne retenant que les amendements proposés ou acceptés par le gouvernement. Pour l'exécutif, elle a souvent l'avantage de couper court à des manœuvres d'obstruction de la part de l'opposition. La gauche au Sénat avait dénoncé un «coup de force» et un «sabordage» des débats.

44.3

«La démocratie sociale a connu un gros choc»

Pour le sociologue Guy Groux, le conflit autour de la réforme des retraites a créé une «rupture totale» entre l'exécutif et les syndicats, mais l'agenda politique fourni pourrait rétablir le dialogue.

Couture de l'Etat et le dialogue social, publié en avril (1), Guy Groux, sociologue au Centre de recherches politiques de Sciences-Po estime qu'il existe un «malaise global» entre les syndicats et le gouvernement. Signe d'une démocratie sociale abîmée, mais pas encore condamnée.

Début mars, le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a dénoncé un «état de la démocratie sociale». De quoi parle-t-on précisément ? La démocratie sociale, c'est la prise en compte des relations entre des partenaires sociaux, les employeurs et les représentants salariés, au niveau de la société civile et dans ses rapports au politique. Elle concerne le jeu des acteurs entre eux : l'Etat, le législateur et les acteurs sociaux. S'il y a une panne des relations entre l'un ou l'autre, il est évident que la démocratie sociale fonctionne moins bien, voire plus du tout.

C'est le cas aujourd'hui ? Le problème dépasse la réforme des retraites. Celui qui a voulu agir en faveur de la démocratie sociale, en prenant exemple sur l'Europe du Nord, c'est François Hollande qui avait proposé une réforme de la Constitution, pour donner pratiquement un statut de co-législateur aux partenaires sociaux, mais il n'a pas trouvé une majorité au Congrès. Avec Emmanuel Macron, on est dans un autre registre. Il a en effet porté un grand nombre de thèmes de négociation au niveau des branches et de l'entreprise, avec les ordonnances de 2017, tout en assurant au politique la capacité de faire les grandes réformes. L'exécutif concerte les syndicats, mais ne négocie pas avec eux. On a dit à juste titre qu'il avait tendance à enjamber les corps intermédiaires : c'est un libéral étatique, il croit au marché, mais il accorde une importance importante au rôle de l'Etat. Or, quand on ne tient pas assez compte des corps intermédiaires, on a une démocratie sociale déficiente. On prend le risque de transformer les contreparties désignées en forces d'opposition, de susciter des mouvements conflictuels d'autant plus forts que la déconsécration était réelle.

Avec la démocratie sociale, il y a l'idée d'un contrepoint. Malgré une mobilisation massive et des syndicats unis, elle semble avoir pu jouer sur le dossier des retraites... C'est vrai, mais ce n'est pas le premier fois : sur les grandes réformes gouver-

nementales qui touchent aux budgets publics, les mobilisations sociales n'ont jamais vraiment joué. Les réformes des retraites de 2003 ou 2010 sont passées en dépit de mouvements importants. Peut-on réconcilier ceux qui, comme le Président, défendent la légitimité du suffrage universel, et les opposants à la réforme qui dénoncent une attitude anti-démocratique ?

Il s'est passé quelque chose d'important et de grave dans les rapports entre les syndicats et l'Etat. Il y a un malaise global, mais il faut être prudent, la démocratie a plusieurs atouts, elle ne s'arrête pas à un seul de ces éléments. On n'est pas dans une démocratie libérale, les partis et les syndicats ne sont pas entrés dans leurs actions. La démocratie continue à fonctionner, même si momentanément un élément pêche. Ce n'est pas la première fois. En 1968, la démocratie avait risqué de basculer dans une sortie hors de contrôle, mais elle a empêché ensuite des grands accords sociaux.

Dans quel état se trouve aujourd'hui la démocratie sociale ? Il y a un paradoxe : certes il y a une rupture entre la question des retraites entre les syndicats et le gouvernement, mais tout ne s'est pas arrêté : il y a eu un accord interprofessionnel signé sur le partage des richesses, qui va être transposé dans la loi, un autre à été conclu concernant les accidents du travail.

On a là de beaux exemples de démocratie sociale qui fonctionne. Tout n'est pas à l'arrêt, y compris à l'échelle de l'entreprise, devenue un lieu privilégié de dialogue social. Au niveau national, certains syndicats, comme la CFDT, essaient de trouver une sortie honorable.

Matignon a reçu les partenaires sociaux, des thèmes ont été établis, ils sont susceptibles d'être objets de relance de la démocratie sociale. La relance risque d'être difficile, tant les relations sont abîmées... La démocratie sociale a connu un gros choc, elle risque de ne pas se rétablir immédiatement, notamment aussi en raison des difficultés au Parlement. Mais l'agenda social est toujours, avec des défis majeurs comme ceux de l'environnement et du numérique : le dialogue social va se poursuivre, les exigences sont là. La question est de savoir quelle sera la réponse du gouvernement face aux demandes des syndicats. Fera-t-il les concessions nécessaires et suffisantes afin de donner des contreparties ? Désormais, disent les syndicats, ils seront plus exigeants.

AMANDINE CALLIOL

(1) Martial Foucault, Guy Groux, *Etat et le dialogue social*, Les Presses de Sciences-Po, 2023.



Fin des tarifs réglementés du gaz : et si vous en profitez pour faire des économies ?

Les tarifs réglementés du gaz prennent fin le 30 juin 2023. C'est plus que jamais le moment de changer d'offre et d'économiser.

TotalEnergies s'engage à vous proposer un tarif attractif pendant un an avec 10% de réduction sur le prix du kWh de gaz établi sur la base de l'indice de référence et conformément à la méthodologie de la Commission de Régulation de l'Energie (CRE)*.

Rendez-vous dès maintenant pour découvrir cette offre spéciale valable jusqu'au 30 septembre 2023* au ☎ 3099 et sur totalenergies.fr/offrespecialegaz

Service & appel gratuits



TotalEnergies

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Offre soumise à conditions valable pour toute nouvelle souscription à l'offre Spéciale Gaz du 01/07/2023 au 30/09/2023 par un client particulier en France métropolitaine (hors Corse).

Remise applicable pendant un an à compter de la date de début de fourniture sur le prix du kWh HT déterminé par TotalEnergies, selon la méthodologie publiée par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) pour la construction d'un prix de référence du gaz naturel à destination des consommateurs résidentiels dans sa Délibération n°2023-102 en date du 12 avril 2023 accessible sur le site suivant : cre.fr. Conformément à cette méthodologie, les tarifs du kWh HT tiendront notamment compte des indices de référence publiés mensuellement par la CRE pour le calcul du coût d'approvisionnement des fournisseurs en gaz naturel. Les tarifs du kWh HT dépendront également de l'option tarifaire déterminée par la consommation annuelle de référence et de la zone géographique de votre logement (6 zones définies). Pour en savoir plus, rendez-vous sur totalenergies.fr/offrespecialegaz



Emmanuel Macron au Mont-Saint-Michel, lundi. PHOTO ALBERT FACELLY

Universalisme et abbayes : le confusionnisme d'Emmanuel Macron

Par **THOMAS LEGRAND**
Chroniqueur politique

Décidément, il ne faut pas lâcher Emmanuel Macron et l'histoire ! Le voilà qui vient encore de procéder, sur l'universalisme, à un amalgame conceptuel qui mériterait un zéro pointé en philosophie s'il s'agissait d'une copie du bac. Il ne s'agit pas d'un devoir de lycéen, mais plutôt d'une carte postale à un vieil oncle bien réac qu'on décide de câliner pour une sombre histoire d'héritage. Visez un peu cette phrase prononcée au Mont-Saint-Michel lundi et postée sur le compte Twitter du Président : « En mille ans, sa sil-

houette est devenue un emblème de l'universalisme français. Son abbaye, le symbole de ce que nous sommes : un peuple de bâtisseurs. »

Au-delà de l'aspect cocardier de bon aloi (qui c'est qui bâtit dans le monde d'aussi belles abbayes, hein ? qui ?) le début du propos est d'une abyssale absurdité. Comment lier l'universalisme et le Mont-Saint-Michel ? Emmanuel Macron confond-il l'universalisme philosophique et l'universalisme connu, ou fait-il expès ? La réponse est dans la question. L'universalisme français n'a pas 1000 ans, tout au plus 300. Le date du siècle des Lumières, de Rousseau puis Voltaire. Il fonde, plus tard,

avec la République et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, notre identité politique depuis 1789. Il est décliné en 1905 par la grande loi de séparation des Églises et de l'État. L'universalisme français ne s'est donc absolument pas construit avec les cathédrales mais, au contraire, dans l'idée de l'émancipation vis-à-vis de la religion. D'ailleurs en anglais, le terme *franc universalism* est lié à la Révolution, au triptyque « liberté, égalité, fraternité » et, aujourd'hui, à la laïcité.

Voilà ce qu'inspirent les propos d'Emmanuel Macron au spécialiste des Lumières et de l'universalisme, à Antoine Lilti, professeur au collège de

France, auteur de *l'Héritage des Lumières* (Seuil) : « Alors que l'universalisme français, dans le discours politique, est habituellement associé à la République, à l'héritage des droits de l'homme et à la laïcité, Emmanuel Macron semble l'identifier au christianisme médiéval. Derrière le brouillage politique, il y a le fantasme d'une unification des mémoires et des imaginaires historiques, mais les mots finissent par perdre toute signification. »

Donc soit le Président est nul en philosophie soit, plus sûrement, il mène une campagne de relativisation de l'héritage républicain. Sa prétention à briser les clivages irait-elle jus-

qu'à vouloir rétablir la notion de France des cathédrales, France éternelle, en effaçant l'acte de rupture fondamentale que furent la Révolution et sa vision de l'homme ? La France n'est certes pas née de 1789, et son État centralisateur, le rapport troublé de son pouvoir avec les papes est, c'est vrai, millénaire. Mais si les mots ont un sens, l'universalisme n'a rien à voir avec ça. Macron se prendrait-il, non pas pour le président de la République mais pour le président de la France ? Louis-Philippe, roi de France ou Louis-Philippe, roi des Français après la Révolution, c'est un vieux débat, et le Président fait le chemin inverse. Ça serait comique s'il n'y avait pas, via un sous-texte fluo, une intention politique. Emmanuel Macron s'adresse à la France réac, celle qui, au fond, n'a toujours pas digéré la Révolution, n'osait plus le dire depuis Vichy mais qui réapparaît. Il pense peut-être couper l'herbe sous les pieds de Marine Le Pen avec ce confusionnisme conceptuel sur l'universalisme. En fait, il lui tond la pelouse de l'Élysée. Gratuitement en plus. ►

ÉDITOS

Crise du logement : le ministre Olivier Klein doit tenir tête à Bercy

Par ÈVE ZEFFTEL
Journaliste au service Société

«**P**lan logement : comment Bercy a réussi affaire des économies.» Publié au lendemain des annonces d'Elisabeth Borne, en clôture du Conseil national de la refondation (CNR) consacré au logement, cet article des *Échos*, chiffrant à plus de 2 milliards d'euros les économies qui seront réalisées, a ulcéré les acteurs de la filière.

«Est-ce vraiment le moment de faire des économies ?» s'est offusquée Véronique Serres, la puissante patronne du promoteur Nexity, et coplote du CNR avec Christophe Robert. Le délégué général de la fondation Abbé-Pierre critiquant, lui, «le désengagement de l'Etat», y voyant un signal inquiétant «à six semaines de la présentation du projet de loi de finances pour 2024».

De fait, la suppression de la niche fiscale Pinel en soutien à l'investissement locatif, qui ne sera pas reconduite à la fin de l'année, et le recentrage du prêt à taux zéro (PTZ), allégeront respectivement le budget de l'Etat de 1,6 milliard et 800 millions d'euros par an. En face, plusieurs mesures de ce plan coûteront peu (160 millions d'euros pour le plan «logement d'abord II» ou «le quinze-cent») ou rien à l'Etat : par exemple le doublement du nombre de bénéficiaires de la garantie publique Visale est imputable au budget d'Action logement, qui collecte le 1 % logement versé par les entreprises.

Surtout, on ne va pas s'insurger contre la suppression de la niche Pinel. Les grandes fédérations du secteur (BTP, promoteurs et agences immobilières) s'en sont chargées. Ce dispositif a en réalité eu un fort effet inflationniste et, n'étant pas centré sur les zones tendues, a conduit les promoteurs à créer des logements neufs dans des régions où l'offre était déjà très supérieure à la demande. Emmanuel Macron a eu raison de dire dans *Challenges* le mois dernier qu'avec toutes ces aides, on a créé en France «un paradis pour les investisseurs immobiliers». Idem pour le PTZ : le fléchier vers l'habitat collectif ou l'ancien sous condition de rénovation est cohérent avec les objectifs de verdissement de la dépense publique et de sobriété foncière du gouvernement. Plus largement, comme l'a dit lundi le ministre du Logement, Olivier Klein, lors du CNR, «on ne résoudra pas la crise du logement uniquement par la dépense publique». Et ce n'est pas parce qu'une mesure ne coûte rien qu'elle n'est pas bonne : c'est le cas de la volonté de renforcer le rôle des préfets, appelés à taper

sur les doigts des maires qui ne délivrent pas assez de permis de construire.

Il n'empêche : cette politique du rabot interroge quand, dans le même temps, le gouvernement s'obstine à ne pas vouloir toucher à la «niche fiscale AirbnB».

L'abattement de 71 % sur les locations meublées de courte durée est pourtant largement responsable de la crise du logement. C'est à cause de lui qu'à Bayonne des jeunes sont obligés de dormir dans leur voiture ou que les saisonniers qui travaillent à Noirmoutier, l'été, sont obligés de se loger sur le continent. C'est à cause de lui que de plus en plus de ménages sont contraints de s'écarter loin des métropoles, aggravant l'étalement urbain.

Et c'est contre cette injustice qu'un député socialiste du Pays basque et une députée Renaissance ont déposé une proposition de loi – arbitrairement renvoyée à l'été. Or, qu'à dit Elisabeth Borne là-dessus ? Qu'il fallait «engager le chantier d'une refonte de la fiscalité des revenus locatifs». Très bien, mais quand ? Pourquoi attendre ?

En réalité, depuis 2017, Emmanuel Macron et son ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, semblent n'avoir pas changé de logiciel : le logement coûte un «pignon de dingue» (38 milliards d'euros de dépenses, pour 90 milliards de recettes), pour un résultat inefficace : la preuve, la crise actuelle. Sauf que cette crise est aussi le résultat des choix politiques – et budgétaires – faits dès 2017.

En 2018, en même temps qu'il supprimait l'ISF, le gouvernement baissait les APL des locataires du parc social, obligeant les organismes HLM à compenser cette baisse par une «réduction de loyer de solidarité» (RLS). Or, c'est à cause de la RLS, qui grève les capacités d'investissement des organismes HLM, que la production de logements sociaux a chuté, privant chaque année 30 000 ménages d'accès au parc social, et que la file d'attente pour un HLM ne cesse de s'allonger, pour atteindre 1,7 million de personnes. Borne est-elle revenue sur la RLS Non.

Le logement coûte cher, certes, mais le mal-logement a un coût social immense que Bercy ne calcule pas. «A chaque changement de ministre, il se passe le même scénario : la direction du Budget présente une liste de mesures que l'on appelle "le musée des horreurs", des mesures généralement refusées par les précédents et qu'elle essaye de remplacer», racontait à l'AFP Christian Eckert, l'ancien ministre du Budget de François Hollande, en 2017. À propos du projet de Macron de baisser les APL. Une leçon que l'ancien socialiste Olivier Klein, un an après sa nomination, ferait bien de méditer. ♦

Libération

Vertbaudet : est-il vrai que l'accord obtenu après la grève n'est pas plus favorable que celui refusé par la CGT en mars ?

Le film «Barbie» a-t-il vraiment provoqué une pénurie mondiale de peinture rose ?

Non, Taha Bouhafs n'a pas été colistier d'Alain Soral, ni fait une quenelle avec Dieudonné, comme le prétend une députée Renaissance.

Europa League : 300 supporters du FC Séville ont-ils vraiment raté la finale après avoir confondu Bucarest et Budapest ?

**Vous demandez
nous vérifions**



CheckNews

LE MOTEUR DE RECHERCHE HUMAIN





Un homme venu à la nage seconde les sauveteurs à Kherson mercredi.

UKRAINE A Kherson, «les gens ne veulent pas partir»



Au lendemain de l'explosion du barrage de Kakhovka, la résignation règne dans la ville inondée. Tandis que l'eau continue de monter, certains habitants prêtent main-forte aux secouristes quand d'autres, qui n'ont nulle part où aller, évacuent à contrecœur.

Par
VERONIKA DORMAN
Envoyée spéciale à Kherson
Photos
JEDRZEJ NOWICKI

Svetlana, bottes en caoutchouc trop larges sous sa robe à fleurs, se précipite vers le pneumatique en train d'accoster et attrape une pile de torchons que lui tend la vieille femme assise dedans, parmi quelques hommes, qui en veste pare-balles, qui en gilet de sauvetage. La motte de torchons miaule. La vieille femme descend péniblement de l'embarcation. Elle est pieds nus, les yeux rouges, hirsute. Au secouriste qui l'accueille, elle tend un sac en plastique gonflé d'affaires et une sacoche d'ordinateur portable, puis se laisse accompagner jusqu'à un petit muret sur lequel elle s'affale, essouffée. Elle est en colère. Les secouristes l'ont forcée mercredi à quitter son appartement du second étage, alors que l'eau avait englouti le rez-de-chaussée. Elle n'a nulle part où aller.

L'eau n'est pas montée tout de suite. Les résidents du 40, rue Bohorodytska l'ont regardé arriver toute la journée de mardi depuis les balcons de leur immeuble de cinq étages en briques grises, en se disant qu'ils étaient en sécurité. «Quand nous avons décidé de partir, hier soir, on voyait encore les trottoirs», semble justifier son manque de réactivité Svetlana, la présidente du syndicat. Le carrefour est noyé sous plus d'un mètre d'une eau opaque dans laquelle se reflètent les façades des bâtiments écaillés par le temps et ébréchés par les tirs de missiles russes qui tombent depuis des mois sur Kherson. L'enseigne désuète d'une pharmacie, à l'angle, semble posée sur l'eau. Portés par un courant imperceptible passent des bouteilles en plastique, des branches de bouleau verdoyantes, une chaise de jardin...

«BESOINS URGENTS»

Le barrage de Kakhovka, sur le Dniepr, en amont de Kherson, a cédé dans la nuit de lundi à mardi, libérant 18 milliards de tonnes d'eau qui ont submergé massivement la rive gauche de la ville, occupée par les Russes. Côté ukrainien, l'eau a englouti la pointe méridionale de Kherson, et une vingtaine de communes alentour. Par endroits, l'eau est montée à plus de cinq mètres.

Moscou et Kyiv se rejettent la responsabilité de la catastrophe depuis quarante-huit heures. Volodymyr Zelensky a immédiatement accusé la Russie d'avoir miné et fait ex-

ploser le barrage, ce qui contrarie sérieusement une contre-offensive imminente de ses troupes dans le sud-est du pays. Vladimir Poutine a répondu mercredi qu'il s'agissait d'un acte barbare perpétré par l'Ukraine.

Aucune preuve concrète d'un crime catégoriquement des Russes à l'heure qu'il est, mais les indices s'accumulent. Si l'hypothèse d'un sabotage russe est très crédible, il est possible que le barrage, endommagé à l'automne quand les Russes se retiraient, ait cédé de lui-même. Au cours du printemps, le réservoir s'est rempli rapidement, à cause d'un entretien hasardeux par l'occupant. Depuis plusieurs semaines, le niveau d'eau y était supérieur de plus de 1,50 mètre à la norme. Pour les Ukrainiens, c'est une preuve de plus que l'acte d'inonder la région était prémédité. «Nous avons parlé de la situation actuelle dans la région de Kherson, des conséquences environnementales et humanitaires de l'acte terroriste russe et nous avons souligné les besoins urgents de l'Ukraine pour faire face à la catastrophe», a expliqué Zelensky sur Twitter mercredi, après s'être entretenu avec Emmanuel Macron.

«SURTOUT DES VIEUX»
Depuis le petit matin de mercredi, Svetlana, qui s'est réfugiée avec son époux dans un quartier en hauteur, veille à l'évacuation de ce qu'il restait de résidents dans son immeuble, elle qui comptait rentrer à la maison dès ce soir. «La plupart des gens sont partis pour fuir l'occupation et la guerre. Il restait 30 appartements où vivaient 64 personnes. Au moment où je vous parle, il n'y a plus que 22 personnes dans l'immeuble. Surtout des vieux, des gens âgés, qui ne peuvent pas partir sans aide», soupire Svetlana. Les canots pneumatiques et les petits bateaux à moteur continuent d'affluer depuis les rues devenues des canaux. Un homme robuste aux cheveux argentés vêtu seulement d'un slip noir se précipite à son rencontre et charge sur son dos une femme qu'il transporte jusqu'au rivage. Lui vient d'arriver à la nage, depuis un immeuble au bout de la rue. Ayant laissé ses vêtements sécher au soleil sur le capot d'une camionnette de la Croix-Rouge, il prête désormais main-forte aux dizaines de sauveteurs.

Pour la deuxième journée consécutive, aux secouristes du Service des situations d'urgence (DSNS), dont des brigades sont venues en renfort de toute l'Ukraine avec

leur matériel flottant, se sont joints des volontaires en tout genre – policiers, militaires, humanitaires, bénévoles et riverains ordinaires. Plus de 1 750 personnes ont été évacuées des zones les plus dangereuses et sinistrées, dont plusieurs dizaines d'enfants par 1 500 sauveteurs. Des points de secours improvisés comme celui en bas de la rue Vorontsovka, il y en a au bout de chaque perçue qui mène vers le cours d'eau, et se jette dedans. Ici, la chaussée est assez large pour accueillir plusieurs embarcations à la fois, et même un camion amphibie de fabrication ukrainienne. Ces monstres montés sur d'immenses roues gonflées, six en tout, font des allers-retours jusqu'au district

le plus inondé et le moins accessible, Korabel. On l'appelle communément «l'île», un quartier coupé du reste de la cité par un bras du Dniepr, et qui est aussi en première ligne face aux Russes. Et par conséquent, sous un feu presque constant depuis qu'ils se sont retranchés de l'autre côté du fleuve, en perdant le contrôle de Kherson au mois de novembre après de longs mois d'occupation. Mardi, les évacuations ont été rythmées par le bruit assourdissant des mortiers. Mercredi, par les détonations des défenses antiaériennes ukrainiennes. Victoriia et sa nièce Olga, qui ont passé toute la guerre sans jamais quitter leur île, ont attendu jusqu'au dernier moment et l'ont fait

à contrecoeur mercredi. Elles ont téléphoné aux secours à 5h30 du matin. «Je suis sortie sur mon balcon au troisième étage et j'ai vu que je pouvais commencer à pêcher à la ligne», sourit tristement Olga.

GILET PARE-BALLES

Le groupe «Kaiman», une unité de volontaires d'assistance aux forces de l'ordre, originaire d'Odesa, déploie depuis mardi matin une dizaine d'hommes d'allure militaire, en tenues de camouflage délavées, aussi efficaces que bien équippées. «Le plus gros problème, ce sont les personnes âgées. Nous avons évacué trois grands-mères aveugles, qui ne peuvent plus marcher», explique leur com-

mandant, Serhii Tohobitsky. Pour pénétrer dans les immeubles qui ne sont plus accessibles qu'en bateau, il faut souvent briser des vitres, enfoncer des portes de balcons, grimper dans des cages d'escalier plongées dans l'obscurité – par sécurité, l'électricité et le gaz ont été coupés dans tous les quartiers inondés, dans plus de 2500 bâtiments.

«Et les gens ne veulent pas partir. Enfin, ceux qui avaient refusé de partir hier ont accepté aujourd'hui, voyant que l'eau continue de monter. Et comme elle ne redescendra pas cette nuit, mais

risque encore de passer la nuit, la même chose se passera demain», dit l'homme en tee-shirt kaki, qui vient de tomber son gilet pare-balles,

fourbu par une journée de travail démarrée à l'aube. Des cages s'empilent à l'ombre d'un fourgon de secours animalier. Les bêtes bénéficient de la même assistance que les humains. Ici, on n'abandonne ni un chat de compagnie, ni un chien errant. Presque chaque embarcation acostant avec des évacués amène aussi son lot de chats terrorisés, de chiens aux abois. Une vieille dame, les yeux hagards, recroquevillée sur son balcon, a été secourue avec cinquante chats.

PETITE BARQUE

En fin d'après-midi, quand les appels aux secours commencent à se tarir, les volontaires qui en ont encore la force partent faire une dernière ronde, dans le soleil éclinant. Victor, un fin gaillard de 24 ans né à Kherson, a bûché toute la journée avec les hommes de «Kaiman». Avant de rentrer chez lui, il veut passer une dernière nuit dans un immeuble de neuf étages, plus bas dans la rue Bohorodyska, où il croit avoir aperçu quelque un au balcon, quand il rentrait de la prison, dente virée. Le canot pneumatique glisse sur l'eau sale, Victor courbe l'échine, se couche presque pour passer sous les câbles électriques tendus entre les poteaux à peine émergés. Il faut absolument éviter les palissades hérissées de planches pointues qui risquent de percer le bateau pneumatique.

Au pied de l'immeuble, Pavel et Valery ont déjà accosté, avec la même idée que Victor. Leur petite barque de fortune en étau prend un peu l'eau, ils n'ont que la force de leurs bras pour la faire avancer. Mais ils patrouillent depuis des heures et recommenceront demain. Dans le hall, l'eau arrive à la taille. Les trois hommes s'élancent dans les étages en criant «Loudi!», «Evakuatsia!» (Y a-t-il quelqu'un? Évacuation!). Un écho sourd leur répond. Ils frappent à toutes les portes, en montant toujours plus haut. «Nous pensons avoir entendu quelqu'un», explique Pavel, vêtu d'un blanc de travail sale. Au-delà des vies à sauver, cet ingénieur du bâtiment est inquiet pour les fondations de tant de constructions qui vont passer plusieurs jours, des semaines peut-être, les pieds dans l'eau. Les trois riverains ne seront pas venus pour rien ce soir. En poussant la porte d'un appartement déserté, Victor ramasse une boule de poils roux oubliée là, qui passera tout le chemin du retour à trembler en miaulant au fond du canot. Mais arrivera sain et sauf sur la terre ferme. ♦



Chat de compagnie ou chien errant, les bêtes reçoivent la même assistance que les humains.



La plupart des immeubles, où l'électricité et le gaz ont été coupés, ne sont accessibles qu'en bateau.

FONDS MARIANNE

Le drôle de rôle de Marlène Schiappa

La secrétaire d'Etat se défend de toute responsabilité dans le dysfonctionnement du dispositif fondé après la mort de Samuel Paty. Mais de nombreux éléments démontrent le rôle central qu'elle a joué dans le dossier, au point par exemple de personnellement s'opposer à un projet de SOS Racisme.

Par
ANALIS CONDOMINES
et **VINCENT COQUAZ**

L'opération dénommée n'aura pas lieu. Le brief presse prévu par le cabinet de Marlène Schiappa mercredi a finalement été reporté. Officiellement, la secrétaire d'Etat «est bloquée au Parlement européen». Mais sa position, qu'elle martèle depuis le début de l'affaire du fonds Marianne, est connue: elle n'est responsable en rien des dysfonctionnements du dispositif qu'elle a créé, pour «défendre les valeurs de la République» et lutter contre les «idéologies séparatistes», six mois après l'assassinat de Samuel Paty. Quelques heures après la parution du rapport de l'Inspection générale de l'administration (IGA), Marlène Schiappa a ainsi salué des «réponses claires», estimant que le document démontre que «rien ne [la] mettait en cause personnellement».

L'IGA avait été saisie par l'actuelle secrétaire d'Etat à la citoyenneté, Sonia Backès, pour faire la lumière sur l'octroi d'une subvention de 355 000 euros en 2021 à l'association de Mohamed Sifaoui dans le cadre du fonds Marianne. Son rapport est catégorique: l'appel à projets «n'a été ni transparent ni équilibré», l'utilisation de la subvention «n'a pas été conforme aux objectifs fixés», et l'administration n'a pas accompli «les diligences nécessaires».

Concernant Marlène Schiappa, l'IGA indique bien que, selon «l'ensemble des témoignages recueillis», la «ministre déléguée s'est effacée du processus, une fois passé le lancement officiel» du fonds, le 20 avril 2021. Mais des éléments apparus lors de l'audition au Sénat, mercredi, de son ex-«dirac» Sébastien Jallet semblent montrer qu'elle serait personnellement intervenue dans le processus de sélection.

Rôle central

Sébastien Jallet a ainsi abordé le cas d'une association – SOS Racisme, selon nos informations, et comme l'a aussi révélé Mediapart – débattu lors du comité de sélection du fonds Marianne. À l'issue des échanges, il est décidé de lui attribuer 100 000 euros de subvention. Problème: lorsque le directeur de cabinet soumet la liste des lauréats à la ministre, une «réserve» est soulevée pour deux raisons: «un historique de relations assez anciens» et «une [récente] mise en cause par voie de presse [de la ministre par] un membre de l'association». Et Jallet de conclure: «Il y a bien eu une information par la ministre de la subvention accordée à SOS Racisme. Contacté par Libération, son président, Dominique Sopo, confirme ce détail. Interrogé sur ce point précis, l'entourage de la ministre n'a pas donné suite. Et ce «veto» n'est pas le seul élément qui démontre le rôle central de la ministre déléguée et de son cabinet. Au cœur de l'affaire, la com-

position de ce fameux comité de sélection. Si Marlène Schiappa n'y figurait pas elle-même, trois des six membres font partie de son cabinet, comme l'a révélé Mediapart. Et pas des moindres: «un conseiller spécial et un conseiller technique», selon l'IGA, mais aussi, et surtout, son directeur de cabinet, qui a présidé la réunion du comité. Le rôle central du cabinet de la ministre dans l'octroi des subventions a été pensé et mis en place... par Marlène Schiappa, selon le secrétaire adjoint du CIPDR, Jean-Pierre Laffite. Au

CHRISTIAN GRAVEL, FUSIBLE DE LA MACRONIE

Christian Gravel a démissionné mardi après un rapport de l'Inspection générale de l'administration accusant d'avoir «réservé un traitement privilégié à l'un des principaux bénéficiaires des subventions du fonds Marianne. Ce préfet dirigeait depuis octobre 2020 le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation. Gravel a commencé avec Manuel Valls. C'est lui à qui l'ancien député et maire d'Evry dit en 2009 «tu me mets quelques blancs, quelques white, quelques blancs». Directeur de cabinet, Gravel s'occupe des questions de sécurité et de délinquance. Après la victoire de François Hollande à la présidentielle, direction l'Elysée où il s'occupe de la presse et de la communication. Lequel manque alors d'experts. Un simple «porteur de chaises», raille Hollande en privé... Les ratés se multiplient et Gravel poursuit le quinquennat à la tête du Service d'information du gouvernement, rattaché à Matignon, dont le locataire est devenu Manuel Valls. L'ex-directeur de cabinet trouve un autre point de chute: en 2020, il arrive au ministère de l'Intérieur comme haut fonctionnaire de défense adjoint puis prend la tête du CIPDR, après le discours des Mureaux d'Emmanuel Macron qui amorce un virage sur les questions de laïcité et de «séparatisme». **L.A.**



Marlène Schiappa (à gauche) et le préfet Christian Gravel (au centre).



en octobre 2020 lors d'une réunion sur la «lutte contre le cyber-islamisme». PHOTO ALBERT FACELLY

de Marlène Schiappa. «Nous considérons que pour effectuer ce travail dans ces conditions optimales, il fallait prévoir un calendrier sur trois mois. [Son] cabinet a demandé [...] qu'on puisse envisager toute la procédure sur cinq semaines», rapporte-t-elle, qualifiant la création du fonds de «commande politique». Du côté de l'entourage de la secrétaire d'Etat, on justifie cette accélération par «des circonstances exceptionnelles des menaces à l'époque».

«Un ou plusieurs rendez-vous»
Gravel a aussi expliqué que Mohamed Sifaoui, alors codirigeant de l'USEPMM, l'avait appelé dès fin mars 2021. Selon le secrétaire général, Sifaoui aurait alors indiqué «sortir du bureau de Schiappa», qui lui aurait parlé du fonds Marianne en lui «faisant comprendre qu'il y avait toute sa place». Sébastien Jallet confirme qu'il y a bien eu «un ou plusieurs rendez-vous» entre Sifaoui et le cabinet de la ministre en amont du lancement, pour consultation. Et que Sifaoui a été «intré par mail par un collaborateur [du cabinet] à se rapprocher de l'administration «pour voir comment déposer un dossier». Mais ajoute que «la ministre n'a pas [personnellement] reçu M. Sifaoui». Ce que répute son entourage. Sifaoui sera ensuite reçu juste après le lancement du dispositif par le directeur de cabinet de Marlène Schiappa. Celle-ci passera cette fois «des circonstances exceptionnelles des menaces à l'époque».

Dans un document assassin publié mardi soir, l'IGA a révélé de graves manquements dans la gestion du fonds Marianne, tant du côté de l'administration que de l'association de Mohamed Sifaoui et Cyril Karunakaran.

Touche, coulé. Après des semaines de révélations sur le fonds Marianne, une première enquête, celle de l'Inspection générale de l'administration (IGA), sur la subvention versée à l'USEPMM, l'association de Mohamed Sifaoui, a rendu ses conclusions. Le rapport, explicite, cible les dirigeants de l'association, mais aussi le préfet Christian Gravel, accusé de n'avoir «pas accompli les diligences nécessaires au bon suivi de

L'IGA conclut à «une carence grave» dans la gestion de ce fonds.

l'exécution de la subvention. Celui-ci, après avoir pris connaissance du rapport, a d'ailleurs annoncé sa démission. Car si le cabinet de Marlène Schiappa a bien encouragé Mohamed Sifaoui à demander une subvention au Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR), l'un des acteurs gestionnaires du fonds), le préfet semble, lui, coupable de négligence dans la sélection de ce dossier. L'IGA rappelle que Jean-Pierre Laffitte, secrétaire général adjoint du CIPDR, ainsi que la chargée d'instruction du dossier, avaient tous deux émis des «réserves substantielles» au sujet de l'USEPMM, évoquant un projet «peu réaliste» et des montants demandés «excessifs» (638 000 euros) pour une association «inconnue du CIPDR». Le directeur de cabinet de la ministre avait, lui, «donné instruction» à Gravel de se renseigner sur l'association. Malgré cela, le préfet Gravel n'effectuera «aucune vérification» sur l'USEPMM avant le comité de sélection. Le projet L'Alcaï sera présenté comme «ne soulevant aucune difficulté» et une subvention de 355 000 euros, la plus importante du fonds, lui sera accordée. L'IGA est catégorique : «L'USEPMM n'était pas digne d'une telle attention».

Selon une note consultée par l'IGA, l'USEPMM est utilisée par Sifaoui «pour ne pas apparaître comme le porteur de ce projet». Cette association, dont Sifaoui était membre du conseil d'administration, ne «respectait pas ses obligations légales et réglementaires» : son activité, elle, consistait en la «seule location» d'un immeuble à une société chargée de sa gestion – dont le mandataire social n'était autre que le président de l'USEPMM, Cyril Karunakaran.

Limité. Sifaoui et Karunakaran seront d'ailleurs les principaux bénéficiaires du fonds. L'IGA a confirmé qu'ils ont touché à eux seuls plus de 100 000 euros brut en salaires : une somme qui pose question, au vu de la production pour le fonds d'un second rapport, concernant l'ensemble du fonds, fin juin.

cles, 6 brèves et 5 définitions. Le prestataire chargé des mesures d'impact a indiqué à l'IGA avoir eu des difficultés à réaliser sa mission «en raison du faible nombre de publications réalisées».

Concernant Cyril Karunakaran, «l'ensemble des parties prenantes» du projet interrogées par l'IGA, hormis Sifaoui, «affirme que le président de l'USEPMM n'a jamais contribué à la production d'I-Laïc». Des faits qui, au-delà de contredire les propos tenus sous serment par Karunakaran devant le Sénat, le limitent à la gestion administrative et comptable du projet – un poste de dépense limité à 5 000 euros par la convention de subvention. Selon l'IGA, les salaires au-delà de cette somme devront être «comprisés du projet» et en va de même pour les locaux loués avenue Montaigne, «très peu sollicités» dans le cadre du projet, ou pour les dépenses de mars à mai 2022, postérieures à la fin de la convention. Au total, l'administration pourra exiger la restitution de plus de 127 000 euros, soit un peu plus de la moitié des dépenses réellement engagées par l'association.

Avverti. Enfin, l'IGA a identifié des «doubles versements de salaires» au bénéfice de Sifaoui et Karunakaran, réalisés grâce à des transferts d'argent entre le compte historique du projet L'Alcaï et celui dédié au projet I-Laïc. Le tout, pour 31 000 euros – des sommes vraisemblablement «pas déclarées», selon l'IGA. Avverti à de multiples reprises des «dysfonctionnements du projet», des «difficultés à contacter l'association ou à obtenir des documents, le préfet à chaque fois indique prendre en charge ces sujets ; or, les responsables d'I-Laïc affirment qu'aucun moment ils n'ont été approchés par le secrétaire général du CIPDR pendant la durée du projet ou à son échéance, sinon pour se voir féliciter de la qualité des actions engagées». L'IGA conclut à «une carence grave» dans la gestion de ce fonds par Christian Gravel, et souligne que les «irrégularités» relevées sont «susceptibles de révéler [...] le caractère d'infraction pénale et de faute disciplinaire». Le ministère de l'Intérieur indique que «la totalité des recommandations du rapport, incluant le versement des 127 000 euros et des signalements à la justice concernant l'USEPMM, «sera mise en œuvre». Quant à l'IGA, elle remettra un second rapport, concernant l'ensemble du fonds, fin juin.

FRANÇOIS VANECKHOÛTE

Par
ADRIEN FRANQUE
Envoyé spécial à l'étranger (Espagne)
Photo **ANA ROCÍO GARCÍA FRANCO**

C'est après-midi-là, il fait 25 degrés sur la côte andalouse, et la station balnéaire d'Espeyona est plongée dans un épais brouillard, jusqu'à faire disparaître la plage dans un blanc de coton. Dans ce cadre irréel, Romain Molina nous attend à la terrasse d'un restaurant. Ce n'était pas joué d'avance. Le journaliste et youtubeur de 32 ans avait rapidement donné son accord à notre projet de rencontre. Ce fut plus compliqué ensuite, trois semaines de SMS et de messages vocaux elliptiques. On recevait finalement notre lieu de rendez-vous une heure à peine avant l'heure convenue. Précautions à la «Gorge profonde» photos? Au vu des ennemis qu'il s'est créés, sa paranoïa n'est pas tout à fait infondée. (Elle soupçonneux au premier abord, l'antagoniste autoproclamé des dirigeants du sport français commande un «Tinky Winky» citron-fruit rouge. Il habite en Andalousie sur les terres de ses aïeux hispaniques. Un peu pour le basket aussi, après avoir un temps joué semi-pro à Gibraltar. Ce n'est pas la plus improbable dimension du personnage. On avait atterri en Andalousie pour tenter de tirer au clair l'énigme Mo-

lina. Dans le panorama dantesque du sport-business, il est devenu celui par qui le scandale arrive. Notamment ces derniers mois, entre les accusations d'abus sexuels à la Fédération française de football, celles de racisme contre Christophe Galtier ou, dernièrement, la démission de Brigitte Henriques, patronne du Comité olympique français. Avec ses vidéos face cam sur canapé, tee-shirt cartoonesque (*Space Jam* le jour de notre rencontre) et débit survolté, Romain Molina est, pour ses adeptes, un prophète qui révèle les magouilles d'un sport mondialisé. Pour ses détracteurs, un fanfaron mégalo aux tuxaux parfois percés. D'où l'interrogation : où le situer sur un spectre allant de Fabrice Arli à Juan Branco?

SÉRIEUX SOUTIENS

Pour lui, cette année ne fut «rien» comparée à 2020 et la chute du patron du foot haïtien Yves Jean-Bart, accusé d'abus sexuels sur plusieurs jeunes footballeuses. Minko Worden, directrice des initiatives mondiales de l'ONG. Dans certains cas, la seule justice que connaissent les survivants d'abus sexuels sur mineurs, ce sont les révélations des actes de leurs prédateurs par Romain. Au-delà de Haïti, Molina s'est penché sur des faits d'abus sexuels dans les fédérations de basket au Mali, de foot au Gabon ou de handisport au Cameroun. Avec, à la

fin, une vingtaine de dirigeants suspendus ou mis en examen. L'homme vit au rythme des scandales qui lui remontent aux oreilles, jours et nuits passés sur WhatsApp. Son 06 circule dans la francophonie comme un numéro d'urgence. Ce travail a commencé en 2012, quand, au milieu d'interviews avec des footballeurs de D2 suisse pour son site Sharkfoot, il tombe sur un scandale de faux papiers d'identité. Le Romain Molina originaire est d'abord un passionné de folklore sportif, plus intéressé par les clubs de cinquième division anglaise que par le Real Madrid-Manchester City qui se joue le jour de notre rencontre. Ce qui explique son intérêt pour les gestions désastreuses de clubs mineurs, Chartres, Sète, Dunkerque, qu'il chronique aussi grâce aux infos filées par des journalistes locaux.

TERMINATOR

Tout cela ne poserait pas de soucis s'il n'y avait ce hâbleur des réseaux sociaux, expert du teasing sensationnaliste. «Les vidéos, je les fais pour attirer les gens vers moi, pour boucher certaines enquêtes parfois», explique-t-il. Je ne suis pas dans un délire d'égo. Doit-on le croire? Il semble surtout aimer parler, lui, le fils de maraichers israéliens qui a écumé les marchés des 6 ans : face à nous, il déroule du verbe. Terminator de la digression nous raflant d'anecdotes, YouTube lui rapporte entre 2000 et 3000 euros mensuels, sans placements de produits ni crowdfunding.

La-dedans, le symbole du foot-business qu'est devenu le PSG sous pavillon qatari est un cas à part. Molina en est devenu un rouage malgré lui. Avec une conviction : l'émir du Qatar se fait voler par les dirigeants placés à la tête du club. Ses vidéos, malgré quelques tirs à côté, décrivent parfaitement le pouvoir pris par d'improbables pièces rapportées du président Nasser al-Khelaifi, comme le confinement à Libération plusieurs personnes au fait de l'ampleur du désastre. «Molina pour le PSG, c'est quelqu'un qui gêne», indique l'une d'entre elles. Nasser en aurait fait un ennemi personnel, traquant ses sources. Mais celles-ci se complémentent par dizaines. «L'un se fait même traduire ses vidéos», dit-on dans son entourage. Foutaises, répond-on côté Qatar, «l'émir ne sait même pas qui il est».

Ceux qui l'ont pratiqué assurent que Molina n'est pas «achetable». Le jeune homme roulerait uniquement pour lui-même. Manipulable par contre? Son rôle dans l'affaire Khelina Hannaoui, joueuse du PSG victime d'un guet-apens, fait tache. Il lui est reproché d'avoir servi le camp d'en face, celui d'Aminata Diallo, au cœur des soupçons avec, pour mobile présumé, une histoire de rivalité sportive. Lui refuse mordicus dans ses vidéos le récit médico-policière et croit toujours à la version d'un règlement de comptes d'ordre privé. Selon RMC, son nom revient à plusieurs reprises dans les écoutes téléphoniques entre Diallo et César Mavacala, conseiller de plusieurs joueuses du PSG, accusé d'être le cerveau de l'opéra-... ●●●



Romain Molina Le scoop à la maison

Rencontre avec le journaliste sportif iconoclaste qui navigue entre défense des droits humains, révélations sur les coulisses dans le monde du sport et méthodes de travail contestées.

Romain Molina
début mal
à Estepona.

●●● tion. «On veut à tout prix me mettre dans cette affaire, mais j'ai rien à voir avec ça !» se défend Molina, entendu comme témoin par la police fin avril. Pour ces vidéos-là, il dit passer «dix à quinze» coups de fil avant de se filmer.

L'affaire Galtier donne à voir sa déontologie un peu élastique. Après avoir mis la main sur un mail dans lequel Julien Fournier, ancien directeur football de l'OGC Nice, accuse Christophe Galtier, son entraîneur à l'époque, d'avoir tenu des propos racistes, Romain Molina contacte les différentes parties pour obtenir confirmation. Sans réponse, il publie quand même une vidéo détaillant le contenu du document. Trop pressé d'envoyer un nouveau scud ? Dans une rédaction traditionnelle, la méthode passerait difficilement. En homme-média sans trop de filtres, sa propension au grand déballeage fait aussi cliquer ses adeptes.

«JE SUIS BANKABLE»

Dans les rédactions sportives parisiennes, ses plus féroces détracteurs dénigrent ainsi son travail comme un «bingo» des rumeurs du milieu – par chance, il tomberait parfois juste. En France, Romain Molina travaille avec Blast et le jeune bi-mestriel d'enquête la Brèche. La plupart des autres portes lui sont fermées. À RMC, *«l'Equipe»* ou *So Foot*, on estime sa méthode de travail trop imprudente. Même si rédacteurs en chef et journalistes de ces publications louent son réseau travaillé à l'ancienne, sa clairvoyance sur certains dessous véreux du football et lui voient unanimement un «bon fond» malgré un ego qui prend parfois le dessus. Mais la principale raison de sa mise au ban n'est pas déontologique. Elle est la conséquence de vendettes virtuelles que Romain Molina a pu initier contre plusieurs journalistes. Notamment Mohamed Bouhafs, à l'époque directeur du football sur RMC, accusé d'être «plus communicant que journaliste». «Je sais que ça m'a coûté», confesse-t-il aujourd'hui. Mais il capitalise aussi sur cette posture de grand incompris, seul contre le reste de la profession.

Dans le milieu de l'édition, même topo. Romain Molina a publié cinq ouvrages chez Hugo Sport. Avant une brouille à la suite d'un procès pour diffamation et injure publique mené par deux agents sportifs contre son livre *la Mano Negra*. Hugo Sport avait suspendu le versement de ses droits d'auteur, arguant que Molina rechignait à transmettre des preuves pour se défendre. Lui affirme avoir fourni une bande audio. Les deux agents ont perdu, les droits lui ont été restitués quatre ans plus tard, à l'automne 2022. L'éditeur Bertrand Pirel reste amer sur la trajectoire de son ancien protégé : «Il est dans une démarche solitaire, tandis que l'édition est un sport collectif». De son côté, Molina s'interroge : «Mes livres se vendent : la *Mano Negra*, plus de 20 000 ventes... Quoi qu'on pense de moi, je suis bankable dans le milieu du livre sportif. J'ai contacté des maisons d'édition, je me prends des vents !»

Il publie aujourd'hui chez Exuviae, petite maison d'édition lancée en 2019 par Fabien Moine. L'éditeur, naturopathe et accompagnateur de jeûne, est proche de la figure antix Louis Fouché, qu'il publie également. Que fait donc là Molina, entre un livre sur les soins suspendus et le témoignage d'une gestion du cancer par des «solutions naturelles» ? «Fabien est le seul qui m'ait fait une proposition ! s'exclame-t-il. Il a ses idées. Moi, en santé, j'y connais rien. C'est fait matin, c'est aussi ça qui me plaît...» «J'étais un grand dit de son côté Fabien Moine. J'y suis allé au culot et on a bien accroché humainement.» Sa confiance permet à Molina de s'aventurer sur des thèmes pas toujours vendus, comme une récente enquête géopolitique un brin fourre-tout sur le conflit au Yémen, sous-titrée «Al-Qaeda, Total et ONU : pillages organisés».

Dans la sphère conspi, son discours contre les institutions sportives et les médias parisiens semble plaire. Mais selon lui, son public se compose surtout de «gens des diasporas, des quartiers, de la France périphérique», pas de complottistes. Il a aussi pour principe de ne pas refuser une invitation. Ça l'a amené du côté d'Égalité et Réconciliation, le média d'Alain Soral, pour une interview et un voyage Corée du Nord. «Que je sois d'accord ou pas avec ce lui qui m'invite, mon discours n'a jamais été politisé», se défend-il, et après l'avoir écouté des heures durant, on ne pourrait lui donner tort. «J'ai des gens follo dans mes connaissances. Certains me reprochent même d'être pour Blast. Mais je ne leur appartiens pas !»

Le brouillard s'est levé sur Estepona. On est un peu plus avancé sur Romain Molina, autodidacte-bulldozer qui a poussé hors des clous, avec ce que ça implique de dérives nourries par les algorithmes. Combien de temps va-t-il tenir comme ça ? L'annonce d'un livre sur les failles de petits clubs du foot français, mais pose aussi son CV pour d'éventuelles missions pour des organismes luttant contre les abus sexuels dans le sport. Pour la séance photo, il nous emmène sur le front de mer. Arrivé à un échiquier géant, on comprend : s'il nous a donné rendez-vous ici, c'est parce qu'il avait en tête une photo de lui au milieu, maître du jeu. Est-ce ainsi qu'il se voit ? La photographe saisit quelques poses. Mais c'est un peu trop surliné. Là, comme dans son travail, le même souci : il y a toujours trop de mise en scène avec Romain Molina. ◆

LIBÉ.FR

Molina est régulièrement poursuivi en diffamation pas tant pour le contenu de ses enquêtes que pour l'absence de «prudence dans l'expression» dont il fait preuve dans ses vidéos. Mardi, il a été condamné à 500 euros d'amende dans l'affaire Yves Jean-Bart.



LIBÉ.FR

Disparition de Françoise Gilot, la femme-fleur s'est fanée

Peinte en 1946 par Picasso, aura-t-elle été la seule espèce du bouquet bien garni à s'être épanouie ? Elle aura en tout cas survécu un demi-siècle à celui qui la cueillait au sortir de la Seconde Guerre mondiale. L'artiste peintre est morte à 101 ans. Lâissée dans l'ombre de son ex-compagnon pendant des décennies, elle aura continué tout au long de sa vie à créer fidèlement son art. Article à lire en intégralité sur Libé.fr PHOTO AFP

Dans les Ardennes, des médecins fixent leur juste prix

Mécontent de l'issue des négociations conventionnelles, un tiers des généralistes du département a unilatéralement augmenté le tarif de la consultation à 30 euros. Si elle reste marginale, cette initiative pourrait donner des idées à d'autres praticiens.

Par **NATHALIE RAULIN**

C'est un passage en force qui pourrait faire bouler de neige. Depuis lundi, une soixantaine de généralistes des Ardennes, soit le tiers des praticiens du département, s'affranchissent des règles tarifaires conventionnelles. Ce n'est plus 25 euros mais 30 qu'ils réclament désormais à leurs patients en fin de consultation. Leur faisant supporter la majorité «sauvage» de 5 euros, non remboursée par la Sécurité Sociale. «L'inflation ne nous laisse pas le choix, justifie le docteur

L'HISTOIRE DU JOUR

Yannick Pacquélet, généraliste installé depuis neuf ans à Signy-le-Petit et porte-parole du collectif ardennais. Le médecin, le loyer, tout augmente sauf notre chiffre d'affaires ! On bosse déjà onze heures par jour. On ne peut pas faire plus. Sans hausse de tarif, on ne pourra pas tenir. La maison de santé emploie cinq salariés, dont une secrétaire et deux assistants médicaux. Il faut pouvoir les payer ! Or pour les généralistes, les perspectives d'évolution tarifaire sont sombres. Eux qui pensaient obtenir cette année une forte revalorisation de la consultation bloquée depuis 2017 ont été déçants.

Mi-avril, l'arbitre désigné après l'échec des négociations conventionnelles avec l'Assurance maladie a tranché en faveur d'une augmentation générale de 1,50 euro, à compter de novembre... Fin avril, une praticienne du sud-ouest révoltée à l'idée de devoir pratiquer une «médecine d'appoint» pour gagner sa vie, annonce sur les réseaux sociaux son intention d'enfreindre la règle tarifaire conventionnelle. Le président d'honneur de la Fédération des médecins de France, le docteur Jean-Paul Hamon, généraliste toujours en activité à Clamart (Hauts-de-Seine), embraye peu après, annonçant lui aussi avoir porté sa consultation à 30 euros. De-ci de-là, des médecins lui emboîtent le pas. Mais la désobéissance tarifaire reste marginale.

Sancions. Par son ampleur et la réputation de ses membres, l'initiative des médecins des Ardennes change la donne. «Ces praticiens sont des gens raisonnables et impliqués sur leur territoire, apprécie le Dr Devulder,

président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF). Lors des états généraux de la santé du 8 septembre 2022, la ministre Agnès Firmin Le Bodo et le maire de Béthun, Armand Robinet, avaient eux-mêmes salué la qualité des actions engagées par le Dr Pacquélet pour améliorer l'accès aux soins dans ce département médicalement sous-doté. Ce qui lui fait interpeller toute le monde.»

Même la Caisse nationale d'Assurance maladie (Cnam) prend l'affaire au sérieux. «On suit de près cette initiative, indique son directeur, Thomas Fatôme. Le directeur de la Caisse primaire des Ardennes leur a proposé de les

rencontrer pour dialoguer et leur rappeler les règles du jeu. Mais si certains généralistes ardennais persistent, ils s'exposent à des sanctions qui peuvent aller de la non-prixe en charge de leurs cotisations sociales par l'Assurance maladie jusqu'au déconvenement. Ne pas respecter le tarif conventionnel, c'est pénaliser les patients qui doivent alors payer un reste à charge important. J'appelle les médecins à la responsabilité.» Des menaces balayées par le collectif ardennais. «On sait qu'on prend un risque, admet le Dr Pacquélet. Mais on n'a rien à perdre ! Si on n'augmente pas nos tarifs, la maison de santé est condamnée. Si l'Assurance maladie sanctionne l'un d'entre nous, les autres s'arrêteront. Tout mon bassin de population, environ 10 000 personnes, seront alors privés de soins de premier recours. On n'est pas dans la provocation. Si on râle, c'est qu'il se passe quelque chose de grave.»

À l'en croire, les Ardennais l'ont, eux, bien compris. «Mes patients me soutiennent, insiste le médecin. Ils ne sont pas fous. Ils se rendent compte que 25 euros la consultation ça n'est pas normal vu ce que leur réclame leur coffre-fort. Pour le généraliste, tout est question de discernement : «On est bien placé pour savoir que notre territoire est socialement fragile. On n'applique évidemment pas le dépassement exceptionnel aux personnes en difficulté. L'idée n'est pas

«Si on râle, c'est qu'il se passe quelque chose de grave.»

Yannick Pacquélet
généraliste ardennais



Lors d'une manifestation de médecins à Paris le 1^{er} décembre. PHOTO DENIS ALLARD

d'accentuer le renoncement aux soins mais au contraire de pouvoir maintenir un accès aux soins.» Par peur de lourdes représailles financières, les deux principaux syndicats de généralistes, MG France et la CSMF, se gardent de tout soutien officiel aux rebelles. «Mais on les comprend», glisse le Dr Devulder qui promet de défendre les praticiens s'ils étaient juridiquement poursuivis.

Feu couvant. Si la Cnam dit ne pas observer pour l'heure l'évolution «notable» de désobéissance tarifaire à l'échelle nationale, cette protestation pourrait néanmoins attirer un feu couvant. Dès la fin mai, la Fédération des médecins de France a officielle-

ment invité ses adhérents à créer des collectifs locaux dans le but d'enclencher un «mouvement de contestation tarifaire». Le syndicat UFMFL-S, à l'origine de l'appel au déconvenement lancé après l'échec des négociations avec la Cnam, n'est pas en reste. «Des coordinations se montent partout, à Montpellier, à Turbès, dans le Nord, en région parisienne», se félicite son président, le Dr Jérôme Marty, qui sillonne la France pour convaincre les praticiens de terrain de se regrouper pour agir. Objectif ? Peser sur les négociations conventionnelles que la Cnam devrait ouvrir en septembre mais aussi dissuader le législateur d'entraver leur liberté d'exercice. Non sans

succès. Le 4 juin, une coordination réunissant quelque 345 médecins libéraux du Maine-et-Loire est passée à l'offensive. Dans une tribune, le collectif annonce l'intention «de nombreux médecins généralistes» d'appliquer un «complément d'honoraire de 5 euros à leur consultation» à compter du 12 juin, en guise de protestation contre la proposition de loi Valletoux sur l'accès aux soins examinée ce jour-là par l'Assemblée nationale. A en croire le Dr Thierry Vermeersch, vice-président de l'UFML-S, 200 praticiens du Grand-Est devraient faire de même. Et la liste des foyers de rébellions pourrait vite s'allonger. Au risque de pénaliser les patients les plus modestes. ♦



LIBÉ.FR

413 milliards pour les armées : la loi de programmation militaire adoptée à une très large majorité

L'Assemblée a adopté mercredi l'augmentation des budgets militaires sur les sept prochaines années. Les Républicains ont voté pour, et La France insoumise, qui défend un autre modèle de défense, a voté contre. «Patience», «habileté», «débat constructif», «échanges cordiaux», l'opposition salue toutefois le talent politique du ministre des Armées, Sébastien Lecornu. PHOTO HANS LUCAS AFP

Arexny

C'est le nom du vaccin contre le virus respiratoire syncytial (VRS), responsable de la bronchiolite et de la pneumonie, qui a reçu mercredi le feu vert de la Commission européenne pour être mis en vente d'après un communiqué du géant pharmaceutique britannique GSK. L'autorisation est donnée pour les personnes âgées de plus de 60 ans, précise le labo. «C'est la première fois qu'un vaccin contre le VRS reçoit l'autorisation de mise en vente européenne», relève GSK, et les vaccinations seront prévues avant l'automne.

L'Agence européenne du médicament avait donné un avis favorable le mois dernier mais la décision finale de la Commission européenne était encore attendue. L'UE emboîte ainsi le pas aux États-Unis qui ont approuvé en mai la commercialisation de ce vaccin, également pour les personnes âgées. Le virus génère «plus de 270 000 hospitalisations et environ 20 000 décès lors d'hospitalisations» chez les personnes âgées en Europe chaque année, chiffre GSK. Le VRS est très répandu et très contagieux, surtout connu pour causer durant l'hiver des bronchiolites (infection des petites bronches) chez les tout-petits. Mais il touche également les adultes et peut se révéler dangereux pour les personnes âgées lorsqu'il dégénère en infection respiratoire.



A New York, Manhattan noyé dans le brouillard des incendies canadiens

Les incendies n'ont pas de frontières. Les fumées dégagées par les feux toujours actifs au Canada ont recouvert mardi la ville de New York, noyée dans un voile orange. La célèbre skyline de Manhattan était difficilement observable, avec une qualité de l'air médiocre.

Environ 150 feux étaient toujours actifs mercredi au Québec, devenu l'épicentre d'un printemps catastrophique sur le front des incendies au Canada. La plupart de ces feux sont jugés hors de contrôle. «On vit une situation jamais vue, sinon hors du commun, partout

sur le territoire québécois», a prévenu François Bonnardel, ministre de la Sécurité publique, soulignant qu'une grande partie de ces feux sont «de cause humaine». «D'habitude, l'Ouest brûle, le Québec ne brûle pas [...], mais là, ça brûle partout», a-t-il pointé. Le Canada qui,

par sa situation géographique, se réchauffe plus vite que le reste de la planète, est confronté ces dernières années à des événements météorologiques extrêmes dont l'intensité et la fréquence sont accrues par le changement climatique. PHOTO SETH WENIG AP

Carnac : ce que l'on sait de la destruction de menhirs pour faire la place à un Mr Bricolage

Des menhirs millénaires détruits pour laisser la place à un Mr Bricolage ? Plutôt qu'un énigme symbole de l'inanité du libéralisme s'étendant aux dépens des siècles de Carnac (Morbihan), la polémique de mercredi semble plutôt être le résultat d'un tristement banale boulette de papeasse.

D'où vient la polémique ?

Vendredi, un habitant et archéologue de Carnac, Christian Obeltz, s'est insurgé sur Sites&Monuments.org contre les «aménagements brutaux aux abords des alignements de menhirs». Parmi ces bétonisations dénon-

cées : la construction d'un Mr Bricolage sur le site du Chemin de Montauban.

Quelles pierres ?

39 menhirs, «sans doute l'un des ensembles de stèles les plus anciens de la commune de Carnac», écrit Christian Obeltz, ont été détruites pour laisser place au magasin. L'archéologue décrit «des files de petites stèles en gruit», se déployant chacune sur une cinquantaine de mètres de long.

A qui la faute ?

En décembre 2014, la SAS Au marché des druides avait démis une première demande de permis de construire, ra-

conte Ouest France. La préfecture du Morbihan avait alors réclamé un diagnostic archéologique. Le permis de construire avait été retourné peu après. Mais en août 2022, un permis de construire était finalement délivré par la mairie de Carnac à la société d'aménagement.

Qu'est-ce qui a changé en huit ans ? La commune de Carnac insiste auprès de Libé sur la conformité du deuxième dossier. «La mairie se base sur des documents et des avis sérieux (notamment de la Direction régionale des affaires culturelles, Drac, ndr)». Pour ce projet, «l'avis que nous avons reçu était positif», s'exonère la mairie.

Selon elle, chaque dossier est «étudié extrêmement minutieusement [...]». Maisheureusement, il a échappé aux documents d'urbanisme sur lesquels le service instructeur a fondé son analyse. Contactée sur les raisons de ce cafouillage, la Drac Bretagne renvoie la balle au service régional d'archéologie, en charge d'instruire les permis de construire et de déloguer, ou pas, les fouilles archéologiques. Contacté à son tour, le service assure ne rien pouvoir communiquer et renvoie vers... la Drac, qui devrait prochainement s'exprimer.

SASCHA GARCIA

A lire en intégralité sur Libé.fr

Afghanistan Le journaliste Mortaza Behboudi détenu depuis cinq mois



Depuis que notre confrère, le journaliste franco-afghan Mortaza Behboudi, a été arrêté par les talibans à Kaboul, 151 jours se sont écoulés. Son crime ? Avoir exercé son métier. Depuis le 7 janvier, ce professionnel de l'information, qui a notamment collaboré avec des médias comme Libération, Mediapart, la Croix ou France Télévisions, croupit dans une prison. Il se-

rait sous le coup d'une accusation d'espionnage, possible d'une lourde peine. Le comité de soutien pour la libération de Mortaza Behboudi, réunissant les représentants de 15 rédactions et sociétés de production françaises, a appelé mercredi les internautes à publier des messages sur les réseaux sociaux afin de mettre fin à «cinq mois de détention arbitraire». «Il n'y a aucune avancée», regrette Antoine Bernard, directeur du plaidoyer et de l'assistance de RSF. La rédaction de Libération s'associe à ce constat et appelle les autorités françaises à tout faire pour obtenir la libération de Mortaza Behboudi. PHOTO MATHIAS BENGUIGU

Allongement des jambes : les hommes vont droit dans le fémur



La photo d'une mannequin allemande qui a gagné 14 cm de jambes a fait le buzz sur les réseaux sociaux fin mars. Mais la majorité des patients de cette lourde opération sont des hommes qui cherchent à vaincre un complexe. Et la demande explose.

Par
**CONSTANCE
VILANOVA**

« **J**e suis passé de Napoléon à Kylian Mbappé, soit de 1,68 m à 1,77 m. » Par messages interposés, depuis Los Angeles, Alonso Villegas, 42 ans, enchaîne les blagues pour décrire l'opération de chirurgie esthétique qu'il a subie, pourtant très lourde. Fin décembre 2021, cet ouvrier du bâtiment à Los Angeles s'offre un sacré cadeau de Noël. Il s'envole pour Las Vegas, ses casinos, ses spectacles de bon goût, et sa discrète clinique LimboplastX Institute, planquée derrière des palmiers. « J'ai grandi à la frontière avec le Mexique et tous les hommes font 1,80 m là-bas. Une de mes petites seurs était même plus grande que moi ! » justifie-t-il.

C'est en zappant sur une chaîne d'info en continu qu'il entend parler des miracles perpétrés par le docteur Kevin Debiparshad. Chevelure figée par du gel, sourire *ultrabright*, ce chirurgien orthopédiste fait partie du cercle très fermé des spécialistes mondiaux de l'allongement osseux. Sur son compte Instagram, dans des avants-après surréalistes, il pose aux côtés d'une toise et de chacun des patients dont il a modifié la taille. Alonso Villegas n'a pas échappé au rituel promotionnel. Deux photos, postées en août 2022. Sur la première, avant l'opération, le médecin dépasse en hauteur le patient au visage caché par un masque chirurgical. Sur la seconde, prise après la cicatrisation complète, sourire fier vissé aux lèvres, c'est Alonso Villegas qui surplombe le chirurgien. Il a gagné 9 cm.

« Douleur intense »

Mais comment ? Débit millilicelle, depuis Las Vegas, le docteur Debiparshad déroule : « Je pratique cette intervention depuis dix ans. La technique n'a cessé d'évoluer. Aujourd'hui nous implantons un système dans le fémur, ou le tibia et le péroné, qui s'appuie sur les principes de la régénération osseuse. » Concrètement – âmes sensibles s'abstiennent – un clou est placé dans l'os. L'os est ensuite coupé en deux et va se reformer autour de l'implant, qui est allongé via une télécommande externe par le patient lui-même. Un millimètre par jour maximum jusqu'à ce que la longueur souhaitée soit atteinte. « Les patients peuvent gagner 6 à 8 cm si on place un implant au niveau du fémur. Mais on peut doubler le tout si on opère aussi au niveau du tibia », complète le spécialiste américain.

Kevin Debiparshad présente le clou en question sur un modèle de fémur. PHOTO ROGER KISBY/REDUX REA

Le coût donne le vertige : entre 65 000 et 135 000 euros, sans compter les frais pour se rendre à Las Vegas dans la clinique. La faute au fameux clou, dont le montant avoisine les 20 000 euros.

«Après l'intervention, il faut attendre entre deux à cinq mois pour marcher sans aide (béquilles ou fauteuil roulant, ndr). Les patients récupèrent toutes leurs capacités physiques douze mois après l'opération.» Sur les chantiers californiens, Alonso Villegas a fait les frais de ce parcours postopératoire très lourd : «La douleur était intense, surtout aux genoux. Je ne méritais pas préparé psychologiquement à me retrouver en fauteuil roulant pendant plusieurs semaines. Mais je ne regrette pas.» Il a dépensé, frais de voyages compris, 93 500 euros.

Avant de devenir une intervention esthétique, l'allongement osseux était une pratique thérapeutique élaborée dans les années 50, d'abord pour traiter les enfants victimes de troubles de la croissance : pieds déformés, fémurs trop courts, jambes de longueur différente. C'est le médecin soviétique Gavril Abramovich Ilizarov qui découvrit qu'en sectionnant un os, celui-ci repousse. Nom du phénomène scientifique : la distraction osseuse par régénération. Alors, pour allonger les jambes, la solution trouvée : des allures d'instrument de torture moyennageux : le fixateur Ilizarov (à ne pas googler), une cage ronde métallique composée de tiges qui percent le membre. Le dispositif est posé autour du membre à allonger.

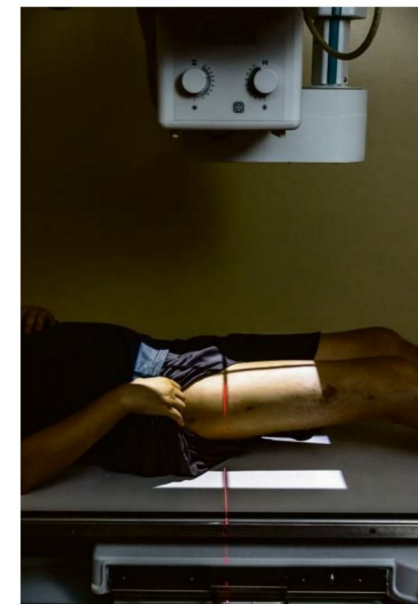
Souvent dix ans plus tard, cet outil devient extrême, tout se passe avec un clou à l'intérieur, mais le principe reste le même. Les risques postopératoires diminuent mais subsistent : mauvaise cicatrisation de l'os, infection, embolie... Autant businessman que chi-

rurgien, depuis Las Vegas, Kevin Debiashad pondère : «Si la pratique paraît invasive, il y a moins de risques qu'on ne le pense. Ce qui est différent d'une opération de chirurgie esthétique classique comme une augmentation mammaire par exemple, c'est que le suivi repose sur le patient lui-même qui doit allonger le clou tous les jours et faire au moins une heure d'exercice physique quotidien pour une guérison totale.»

Séduction

En France, Pascal (1) se souvient bien de ce parcours du combattant. Il passe sur le billard à 60 ans, il y a quinze ans : «C'était extrêmement douloureux et épaisant. J'ai manqué de courage et j'en ai eu marre des exercices d'allongement quotidiens, je n'ai pas pu pousser jusqu'àux 10 cm que j'aurais voulu gagner.» À l'époque, le clou était plus compliqué à gérer que la technique actuelle, mais le procédé stimule. Pascal ne donne aucune information sur la clinique française où il a été opéré à l'époque : le septuagénaire veut rester anonyme coûte que coûte. «Je n'en ai jamais parlé à mes proches. J'ai caché cette opération. J'avais honte d'être allé jusque-là. Les gens n'ont pas vraiment remarqué, on m'a dit que j'avais minci», précise Pascal. Outre-Atlantique, Alonso Villegas non plus n'a rien dit à sa famille mais à «l'air semblant de ne pas avoir remarqué».

Tous deux nourrissent un complexe qui les dévorait de peur l'enfance : leur petite taille, qu'ils considéraient comme rédhibitoire pour séduire. «Les femmes ne veulent sortir qu'avec des grands types. C'est leur premier critère de sélection, affirme Pascal. Les hommes petits, elles les trouvent mignons mais elles ne les regardent pas. Même avec 5 cm, j'ai gagné confiance en moi, et ça s'est senti dans



Un patient du docteur Kevin Debiashad. PHOTO ROGER KISBY, REDUX REA

mes rendez-vous galants.» Un complexe masculin ? Kevin Debiashad confirme. «80% de mes patients sont des hommes, tous âgés confondus. La taille reste l'attribut masculin par excellence. Elle va de pair avec la posture, la confiance en soi. Je reçois beaucoup d'hommes politiques en campagne, de chefs d'entreprise, d'acteurs qui peinent à décrocher un rôle.»

Dans sa blouse brodée du logo du Centre canadien d'allongement des membres, la chirurgienne orthopédiste Marie-Galevitch décrit son public comme «masculin à 98%». Entre deux interventions, à Montréal, elle insiste sur l'importance du premier rendez-vous pour déceler si le patient qui souhaite grandir artificiellement a bien conscience de ce qu'il attend physiquement et psychologiquement. «Je ne le fais pas venir à la clinique. On s'appelle en visio et on discute ensemble des six mois postopératoires pendant lesquels ils vont devoir marcher avec une assistance. J'évalue leur complexité et je leur mets des limites par où la taille qu'ils veulent obtenir.»

Tourisme esthétique

Car les requêtes peuvent atteindre des sommets. Le 28 mars, l'influenceuse allemande Theresia Fischer, candidate de *Germany's Next Topmodel*, poste auprès de ses 146 000 abonnés la photo de ses jambes incroyablement émaillées de quelques cicatrices. Elle a entamé la procédure d'allongement des

«On peut gagner 6 à 8 cm avec un implant au niveau du fémur. Mais on peut doubler le tout si on opère aussi au niveau du tibia».

Kevin Debiashad
Spécialiste de la procédure à Las Vegas

os en 2016. «Je suis de nouveau en superforme et maintenant je peux tout faire : 8,5 cm + 5,5 : 14 cm en plus, via deux opérations, soit 116 cm de gambettes. Si les réseaux sociaux s'emballent, Marie-Galevitch tempère : «C'est un cas extrême, très rare, qui ne représente pas la patientèle classique de mes collègues ni la mienne.»

Impossible d'avoir des statistiques précises sur l'allongement osseux à des fins esthétiques. Mais que ce soit à Montréal ou à Las Vegas, les demandes de rendez-vous

explorent. «En 2019, je pratiquais deux opérations par mois. Aujourd'hui j'en fais à huit ou dix. Le standard sonne en permanence», lance Kevin Debiashad dont la clinique modeste démène prochainement dans un immense bâtiment immaculé sorti de terre à quelques kilomètres de là. Le chirurgien explique : «Cette augmentation vient aussi de la généralisation du télétravail. Les patients peuvent faire leurs exercices et travailler avec le clou chez eux sans qu'il y ait de conséquence pour leur vie professionnelle. Leurs proches voient seulement le résultat. Les sollicitations se multiplient aussi avec l'exposition dans les médias ou sur les réseaux sociaux.»

Et puis, on n'arrête pas le progrès. La chirurgienne canadienne Marie-Galevitch, qui a multiplié par quatre en dix ans le nombre d'intervention de ce type, ajoute : «Un nouveau clou va être commercialisé d'ici à 2024. Il permettra aux patients de marcher dès le lendemain de l'opération. Le dispositif va alléger considérablement la prise en charge postopératoire, rédhibitoire pour certains. Nous allons devoir gérer une demande inédite.» Mais les deux experts s'inquiètent du nombre croissant de cliniques qui se mettent à pratiquer des allongements osseux à bas coût dans les destinations phares du tourisme esthétique, comme la Turquie. Marie-Galevitch : «Il n'aurait pas les mêmes techniques que nous, opérant avec des clous beaucoup moins chers. Résultat : nous devons prendre en charge leurs patients qui sont victimes de rats.»

Côté Hexagone, selon la Société française de chirurgie orthopédique et traumatologique, cette pratique à des fins esthétiques reste rarissime. Son président, le professeur Christophe Glorion, chirurgien orthopédiste et en traumatologie pédiatrique à l'Hôpital Necker à Paris, déclare : «Ce se faisait mais c'est terminé. Le dernier praticien expert en ce domaine a démissionné sa clinique à l'étranger. Il y a vingt-cinq ans, la demande avait augmenté via des dispositifs externes mais ça s'est arrêté très vite à cause de complications. Ces programmes sont trop lourds et parfois dangereux pour des spécialistes des membres qui ne font pas le business.» À Montréal, la docteure Marie-Galevitch reçoit parfois des patients récalcitrants des chirurgiens orthopédistes français souhaitant pas les opérer. ➤

(1) Le prénom a été modifié.



Le clou implanté dans le fémur allonge peu à peu. PHOTO ROGER KISBY, REDUX REA

A LA TÊTE DU SOIR

17h

21h10. HPI. Série. Froid de canard. Avec Audrey Fleuret, Ghislain Nébouze. **22h15. HPI.** Série. De mille feux. Loïc de Benford.

FRANCE 2

21h10. Envoyé spécial. Magazine. 3 reportages. Présenté par Elise Lucot. **23h00. Complément d'enquête.** Magazine. Infatigable : les coups bas des hypers.

FRANCE 3

21h10. Jugée coupable. Série. Episode 4. Avec Garance Theraulot, Pierre-Yves Bon. **22h00. Jugée coupable.** Série. Episodes 5 & 6.

CANAL+

21h10. Yellowjackets. Série. Saison 2. Episodes 5 & 6. Avec Melaine Lynskey, Tawny Cypress. **23h00. Jérôme, les yeux dans le bleu.** Documentaire. Péro.

ARTE

20h55. Courtmétrage. Série. Episodes 1 & 2. Avec Nader Klouedani, Ayat Hanaï. **22h25. Courtmétrage.** Série. Episodes 3, 4, 5, 6, 7 & 8.

WU

21h10. Indiana Jones et le temple maudit. Aventures. Avec Harrison Ford, Kate Capshaw. **23h15. Les aventuriers de l'arche perdue.** Film.

FRANCE 4

21h10. Éphémère. Concert. **22h20. Éphémère.** Le documentaire. Documentaire. **22h45. Bâtiment B.**

FRANCE 5

21h00. Dans le peau du légionnaire Romain. Documentaire. **22h30. C ce soir.** Magazine. **23h15. Les 20 chansons de Michel Sardou préférées des Français.** Documentaire.

PARIS PREMIERE

21h00. L'inspecteur Harry est la dernière cible. Policier. Avec Clint Eastwood, Liam Neeson. **22h40. L'inspecteur Harry.** Film.

TMC

21h25. Le transporteur. Action. Avec Jason Statham, Sibu Ki. **23h10. Tenet.** Film.

WU

21h05. Les 20 chansons de Jean-Jacques Goldman préférées des Français. Documentaire. **23h00. Les 20 chansons de Michel Sardou préférées des Français.** Documentaire.

NRJ12

21h10. M. Pokora, à cours ouverts. Documentaire. **23h05. M. Pokora, My Way Tour.** Concert.

20

21h20. Le petit monde de Don Camille. Comédie. Avec Fernando, Gino Cervi. **23h20. Le marginal.** Film.

TVA

21h05. Tattoo Cover : Sauveurs de tatouages. Télé-réalité. **23h15. Tattoo Cover : Sauveurs de tatouages.** Télé-réalité.

CSTAR

21h10. Au cœur de l'enquête. Magazine. Bagarres, conduites en état d'ivresse, agressions sexuelles : 100 jours avec les gendarmes de St Tropez. **22h55. Au cœur de l'enquête.** Magazine.

TVA SERIE FILMS

21h00. Wonder. Drame. Avec Julia Roberts, Owen Wilson. **23h10. Les experts : Miami.**

OTER

21h05. Vive le camping. Magazine. Bretagne : un camping populaire sur la Côte Sauvage. **23h10. Vive le camping.** Magazine.

CHERIE 24

21h45. IT. Thriller. Avec Pierce Brosnan. **23h45. Gme Baby Gone.** Film.

AMC STORY

21h10. L'enfer des prisons. Documentaire. 2 épisodes. **23h10. L'enfer des prisons.**

LCP

23h00. Débatdoc. Documentaire. Génération 2008, qui seront là demain. Episode 3. **23h30. Débatdoc.** Le débat.

Libération

www.libération.fr
113, avenue de Choisy,
75013 Paris
tel. 01 88 47 88 80
contact@liberation.fr

Édité par la SAHL.
Libération
SARL au capital
de 23 241 690 €
113, avenue de Choisy,
75013 Paris
RCS Paris 352 028 199

Principal actionnaire
Presses Internationales SAS

Coéditeurs
Dor Altin,
Amandine Barcou-Romeu

Directeur de la publication
Dor Altin

Directeur de la rédaction
Dor Altin

Directeur délégué
de la rédaction
Paul Quinio

Directrices adjointes
de la rédaction
Stéphane Aubert,
Lauren Provost,
Alexandra Schwartzbrod

Directeur artistique
Nicolas Valoteau

Rédacteurs en chef
Michel Becquembourg,
Frédéric Bessard
(technique), Laure Bretton
(actuel), Sabrina
Chapuis (modèles de
vie), Gilles Druet (web),
Mathieu Ecoffier (actuel),
Christian Lessen
(requis)

Rédacteurs en chef adjoints
Lilian Almagra (France),
Lionel Charrier (Libé),
Cécile Daumas,
Sonia Delacoste-Solberg
(monde), Fabrice Drouzy
(spectacles), Yann Druet
(forum), Sonja Faure
(jeunes), Céline Mathiot
(checknews), Didier Piron
(culture)

ABONNEMENTS
Site : abo.libération.fr
abonnement@liberation.fr
tarif abonnement 1 an
France métropolitaine : 384 €
tél. 01 85 56 71 40

PUBLICITÉ
Libé plus
113, avenue de Choisy,
75013 Paris
publicite@liberation.fr

PETITES ANNONCES
& CARNET
10, bd de Grenelle
75015 Paris
tél. 01 87 30 80 20
annonces@lemonde.fr

IMPRESSION
Midit Print (Gallargues),
POP (La Courneuve),
Nancy Print (Nancy),
CILA (Héric)
Imprimé en France
Membre de l'ACPM
CPNAP : 1125 C 80064
ISSN 0335-1703

ACPM

Origine du papier : France
Taux de fibres recyclées :
100 % Papier détenu par
l'Eco-Label européen
N° 170703
Indicateur
d'approvisionnement :
Ptot 0,000 kg/t de papier

La responsabilité du
journal ne saurait être
engagée en cas de non-
restitution de documents.
Pour joindre un journaliste
par mail, initiale du
personnel@liberation.fr

SUDOKU 5053 MOYEN

	7	3	5	2	4			
1	3	9			2	5	6	
4	5	6		8		9		
9			3	6	6		8	
3	8				6	4		
7	4		2			3		
7	6	5	6	3				
8	6				7	4		
2	7	4	8					

SUDOKU 5053 DIFFICILE

	3		4					
	7	8	1					
1	4		5	6	2			
3	6				4	7		
6				2				
7	9		1	3	5			
8	3			2	1			
9	8	3	6					
7	7	4						

Retrouvez les derniers
numéros de Libération
et nos collecteurs sur
notre boutique

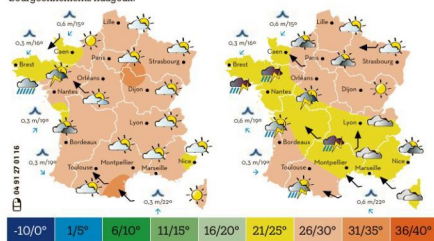


JEUDI 8

Le soleil brillera encore sur une moitié Nord-Est du pays. Le ciel sera plus nuageux en allant vers le Sud et vers l'Ouest avec un temps chaud et pré-orageux.
L'APRÈS-MIDI Le temps tournera à l'orage près de l'Atlantique et dans l'intérieur du Sud-Ouest. Ailleurs, on conservera un temps chaud et estival avec soleil et quelques bourgeonnements nuageux.

VENREDI 9

Remontée d'air chaud et instable du Sud au Centre du pays avec des averses orageuses au sud sur le Nord-Est où le soleil persiste.
EN SOIRÉE Il fera chaud, sous un ciel hésitant et menaçant sur les 2/3 ouest du pays. Le ciel serait plus dégagé au nord de la Seine.



France	MIN	MAX	France	MIN	MAX	MONDE	MIN	MAX
Lille	13	26	Lyon	16	28	Alger	19	26
Caen	13	25	Bordeaux	19	29	Berlin	17	29
Brest	20	25	Toulouse	17	27	Bruxelles	14	26
Nantes	20	29	Montpellier	17	26	Jérusalem	22	31
Paris	15	26	Marseille	16	26	London	9	21
Strasbourg	15	26	Nice	18	23	Madrid	15	22
Dijon	17	29	Ajaccio	16	26	New York	13	23

IDÉES/

A Monaco, la philosophie prend ses quartiers

«L'emprise s'inscrit dans les logiques d'infériorisation des femmes»

Au sein d'un couple ou d'une famille, l'un annihile l'autre par des mécanismes de dépersonnalisation. Les victimes de cette aliénation totale sont en grande majorité des femmes, explique l'anthropologue Pascale Jamoulle.

Recueil par
CÉCILE DAUMAS

Cela commence comme un conte de fées, une histoire d'amour comme jamais rêvée, cette impression de rencontrer le «bon», ce prince charmant qui, enfant, s'est glissé dans les histoires du soir et les DVD Disney. Puis le bonheur conjugal se voile, de minuscules critiques jalonnent le quotidien, un méprisisme s'insinue, un isolement progressif. Cela s'appelle l'emprise et cela touche, dans la sphère intime et familiale, très majoritairement des femmes. Un petit ami, un mari, un compagnon devient tour de contrôle et fait de sa femme sa chose. Elle n'est plus rien, emprise conjuguale qui tourne au cauchemar, décrite de façon exemplaire dans le dernier film de Valérie Donzelli, *L'Amour et les Forêts*.

Ces mécanismes de dépersonnalisation sont bien connus des régimes totalitaires, remarque l'anthropologue Pascale Jamoulle, autrice d'un remarquable livre sur le sujet, *Je n'existais plus. Les mondes de l'emprise et de la déprise*. Invitée le 16 juin à la Semaine philosophique de Monaco, elle précisera que ces situations de violences conjuguales ne s'expliquent pas seulement par la rencontre malencontreuse d'un cas pathologique, le «pervers narcissique», décrit dans tant de manuels de psychologie. Il faut aussi un terrain, telles les blessures de l'enfance, la façon d'éduquer les filles dans le don de soi, le pouvoir patriarcal ou les mécanismes propres de dépersonnalisation. Certains parlent de «contrôle coercitif», soit, côté agresseur, ces outils psychologiques permettant d'entrer dans la tête de l'autre et de le faire vriller : surveillance du moindre mouvement, violence

verbale, isolement... Autant de techniques bien connues des militaires qui les utilisent pour retourner à leur avantage un prisonnier ennemi. Des associations et des avocats demandent la reconnaissance juridique du concept. Un rapport parlementaire remis au gouvernement fin mai plaide dans ce sens. La ministre de l'Égalité entre les hommes et les femmes, Isabelle Rome, y est favorable. Le contrôle coercitif serait le meilleur révélateur de situations aux potentiels meurtriers. Avant même les violences physiques.

Comment détecter l'emprise ?

Dans un système d'emprise, vous êtes envahi par la pensée et la vision du monde de l'autre.



INTERVIEW

Vous êtes dépossédé de votre faculté de penser et de ressentir, vous êtes dépossédé aussi de votre corps et de votre vie sociale et économique. Ce sont des formes d'aliénation extrêmement importantes, différentes de celles de la domination, où vous êtes conscient qu'une autorité s'exerce, et vous tentez, soit par l'imaginaire, soit par des actions

concrètes, de pouvoir vous en libérer. La difficulté de l'emprise est justement de la reconnaître tant ces mécanismes sont difficiles à détecter par soi-même, précisément parce qu'on est sous emprise. Ce filet qui enferme la personne avec une série de nœuds est une aliénation qui peut devenir totale.

Comment se met-il en place dans la sphère intime ?

Au départ, c'est tout simplement des petites disqualifications et un isolement progressif, une disqualification de l'entourage, de la pensée, du corps, du travail de l'autre. Puis un mécanisme d'hypercontrôle commence à se mettre en place. Au fur et à mesure, la personne se retrouve dépossédée de ses forces et de ses facultés de rébellion, de la considération d'el-

le-même. Elle se voit comme quelqu'un qui n'a rien d'intéressant, puis qui ne vaut plus rien. Et puis il y a le passage progressif à la violence psychologique, puis physique, violence sexuelle aussi. Il y a eu une réification de la personne, elle est prise comme un objet, et elle l'accepte. Elle se donne, elle n'existe plus. Certaines femmes disent : il était entré dans mon cerveau, j'étais un zombie. Elles ne savent plus où est la vérité des faits. Leur capacité de se croire elles-mêmes disparaît.

Un des terreaux de cet enfermement est l'histoire familiale même de la victime, du type d'éducation reçue...

Dans quasiment toutes les trajectoires des femmes que j'ai rencontrées qui ont connu une expérience de l'emprise intrafamiliale et conjugale, il y a des vulnérabilités liées à l'histoire familiale avec des modes éducatifs où les personnes ont eu beaucoup de mal à se construire en tant que sujet. Soit ces systèmes d'éducation étaient trop protecteurs, comme ces cages dorées dans lesquelles le patriarcat enfermait les jeunes filles, soit au contraire, c'était une absence totale de protection, avec de nombreux traumatismes parfois de type incestueux, des violences familiales ou des abandons. Tous ces processus ont pu mettre à mal l'estime de soi, la construction subjective de la personne, sa construction comme sujet séparé d'autrui qui a des besoins et des désirs propres. Vous êtes alors plus facilement affecté par le désir de l'autre.

Dans le cas de l'inceste, les frontières entre soi et l'autre n'ont pas été posées. Si l'abus est nié, la personne est dépossédée de ses facultés rebelles et de ses défenses. L'ensemble de ces traumatismes agit comme des verrous psychologiques, mais on ne les retrouve pas dans tous les cas d'emprise. Cela montre à quel point cette mécanique peut être puissante. Elle peut brayer des personnes qui n'avaient pas nécessairement ces fragilités au départ.



Du 12 juin au 18 juin, les Rencontres philosophiques de Montseno lancent la « Semaine Philo-Monaco », matinales au marché de la Condamine, tables rondes et déjeuners-philos sur des thèmes aussi variés que l'écologie, l'éducation, le soin, les femmes... Fabienne Brugère, Camille Riquier, Marc Crépon, Joëlle Zask : de nombreux philosophes seront présents mais également des

écrivains, psychologues et journalistes pour réfléchir sur les enjeux de l'époque. L'anthropologue Pascale J. Jamoulle interviendra sur le sujet de l'emprise et la psychologue Laurence Joseph sur « l'enfant-roi » pour souligner les limites du vocabulaire (*lire page 22*).

Retrouvez le programme complet sur philomono.com



PHOTO: DOMINIC HAWOOD. SERIE CONSIDER THE INFLUENCE

Y a-t-il une surreprésentation des femmes ?

Ce don entier de soi, qu'on reçoit dans les modes de genre, avec l'exemple du prince charmant à qui on doit se donner tout entière, va fragiliser beaucoup plus les femmes. C'est un des facteurs qui expliquent que dans ces situations d'emprise intrafamiliale et conjugale, on retrouve une très large majorité de femmes, au-delà de 90%. Les hommes vivent plutôt des situations d'emprise dans la sphère socioprofessionnelle, là où les enjeux sont essentiels pour eux. Ou alors autour des questions d'addictions, de drogue et d'alcool.

Ces situations ont-elles à voir avec la soumission féminine ?

Ce don de soi est effectivement la soumission à la volonté et l'autorité d'autrui, une autorité qu'on estime bien supérieure à la sienne, ce que les modèles du patriarcat transmettent. L'emprise intrafamiliale s'inscrit fondamentalement dans les logiques d'appropriation et d'infériorisation des femmes. Elle existe d'autant plus que les modes de protection qui existaient dans le patriarcat traditionnel disparaissent, comme les familles élargies ou les régulations par l'entourage. Ce sont des éléments régulateurs qu'on trouve moins dans notre modernité. Or, l'isolement et l'enfermement font partie des mécanismes d'emprise. Récemment aussi, plus les femmes issues des minorités. On le voit dans les trajectoires d'exil et de migration : ces femmes se retrouvent dans des pays étrangers sans protection, sans celle de la famille élargie, parfois sans papiers et en clandestinité. Elles sont donc extrêmement vulnérables. **L'autre verrou important est la personnalité même de l'agresseur...**

C'est la rencontre de la mauvaise personne. Au départ, cette personne est le plus souvent absolument séduisante, le genre idéal en somme. Cette phase de séduction est très importante dans l'emprise, le sentiment que l'autre vaut beaucoup plus que soi, que sa manière de penser est bien plus conséquente que la vôtre. Il y a une magnification de l'autre très présente dans cette rencontre. Mais derrière cette façade, sont à l'œuvre des mécanismes de toute-puissance, totalitaires, tels ceux décrits dans l'œuvre de Hannah Arendt.

C'est un pouvoir extrêmement autoritaire ?

Ces procédés exercés dans l'intimité sont ceux des États totalitaires (déconsidération par le contrôle et l'isolement, dépersonnalisation progressive). En régime de terreur, les gens se sentent vides, ils n'arrivent plus à penser, ni à parler ; ils obéissent à une autorité souveraine. Les solidarités, les rebellions, les dissidences sont mises à mal. Le pouvoir les brise. On retrouve ces mêmes mécanismes dans les familles ou dans les sectes : le gourou a beau ne pas être toujours là, sa présence est omnipotente. On sent la terreur dans le discours de la personne qui en parle, la peur d'être exclue, de ne pas être à la hauteur. Les autres à l'extérieur, ne comprennent pas. **Les conséquences sur le fonctionnement cognitif sont-elles majeures ?**

Dans un premier temps, les femmes avec qui j'ai travaillé n'arrivaient pas à raconter leur propre histoire avec un début et une fin. Leurs narrations éclatent comme un puzzle jeté à terre. Elles sont dans la confusion, elles ne sont pas crues. Cela m'a énormément aidée de lire les travaux des théoriciens de l'emprise politique pour comprendre ce qui se passait dans les familles. Par contre, ce qui m'a moins aidée est la figure du pervers narcissique, même si je ne doute pas que la relation d'emprise puisse être très puissante avec ce type de personne.

L'emprise ne résulterait-elle pas tant des faits d'un type psychologique donné, le pervers narcissique, que d'un ensemble de facteurs ?

La relation bourreau-victime n'existe pas tout, il y a beaucoup d'autres nœuds qui se resserrent mutuellement dans le fillet de l'emprise. Des violences multiples et systémiques vécues, des blessures de l'enfance, les mécanismes mêmes de la dépersonnalisation et de la dépendance socio-affective. L'autre point essentiel est l'absence de recours, le silence qui va avec. Quand la police n'entend pas ces femmes, ne les protège pas, quand des personnes sans papiers n'ont pas droit à une protection citoyenne, l'emprise se renforce. S'en sortent celles qui peuvent trouver de l'aide, et il y a de très beaux parcours d'autonomisation. Mais celles qui n'ont pas de recours y restent. Nous vivons dans une société de modernité insécurisée où il y a de moins en moins de protection de l'État pour des pans entiers de la population. Les grandes structures familiales ne protègent plus comme avant. On voit l'emprise arriver un peu partout, dans l'économie, dans les familles, dans le recours aux sectes et aux gourous, dans les lieux professionnels aussi. Les gens ne parlent pas entre eux de la maltraitance qu'ils vivent. Ils se méfient des autres parce que l'emprise brise les liens dans les familles, dans les fratries, chez les personnes maltraitées.

Comment sort-on de cet enfer ?

Il n'y a pas toujours de happy ending. Les corps, les esprits, les vies sociales peuvent être marqués. La dépression est un cheminement créateur, avec des rechutes. Même si l'enfouissement et l'oubli peuvent fonctionner un certain temps, les biographies montrent qu'au final, sur le long terme, seule la démarche d'élucidation des effets d'un système d'emprise, des processus et des mécanismes qui l'ont rendue possible, semble protectrice.

Dans mon ouvrage, je raconte les étapes des lentils mouvements de revitalisation : pouvoir imaginer une autre vie, trouver du secours et se dégarer ; se remettre à penser, pouvoir décrypter une situation, se repositionner comme sujet alors qu'on était traité comme un objet ; se former et construire sa place sociale ; s'entraider... Par-delà l'ennui antérieur vécu, les personnes font des apprentissages pour gagner en liberté. Toutes ont acquis, à travers leur expérience, une redoutable capacité d'analyse des rapports de pouvoir. ◀



PASCALLE JAMOULLE
JE N'EXISTAIS PLUS LES MONDRES DE L'EMPRISE ET DE LA DÉPRISE
La Découverte, 2021, 304 pp., 23 €.

A Monaco, la philosophie prend ses quartiers

Arrêts de nous exaspérer de l'«enfant roi»

Plutôt que de dénoncer une empathie démesurée envers les enfants, il faudrait s'interroger sur ce qui empêche les parents de les guider sereinement dans un monde où ils se sentent eux-mêmes fragilisés, selon la psychologue Laurence Joseph.

Par **LAURENCE JOSEPH**



Psychanalyste et psychologue clinicienne

La figure de l'enfant-roi est apparue dans les années 70-80 nous serions passés d'un enfant «objet» soumis, sans désir ni parole, à un enfant tout-puissant qui régnerait sur son entourage selon sa fantaisie et qui, ayant bénéficié de trop d'écoute, serait devenu impatient et capricieux. Derrière les débats actuels sur l'éducation, c'est bien l'éducation positive qui est mise en question : la place donnée à l'écoute et au dialogue aurait créé une empathie démesurée envers l'enfant, une anticipation trop grande de ses souffrances. Le parent paralysé à l'idée de créer du traumatisme aurait renoncé à ses fonctions de transmission des limites. A trop écouter les doléances de la psyché de l'enfant, le régime parental serait renversé. Les acquis de la psychanalyse et des neurosciences, les avancées des connaissances en matière de psychotrauma ne conduisent-ils pas les parents à trop d'écoute ? Évidemment non.

Écouter et entendre un enfant, être attentif à son développement, ne signifie pas ôter les limites ou les effacer, mais au contraire les poser, les nommer afin que des mots accompagnent des actes. C'est faire de l'enfant un sujet loin de l'ignorance dont il fut pendant longtemps l'objet. Plutôt que de s'exaspérer quant à une place déplacée de l'enfant, il faudrait se réjouir de la mise en place d'une éthique de l'enfance, fruit de nombreux tra-

vaux depuis le XIX^e siècle en philosophie, psychologie et pédagogie avec de grandes figures comme John Dewey et Janusz Korczak. D'autant qu'il y a encore tant à faire en matière de protection de l'enfance, de violences éducatives ordinaires, d'éducation à la nocivité des écrans par exemple.

Faire le constat clinique d'enfants agités, peu contrariés parfois et en manque de limites est une chose, poser la nécessité de les faire taire, de les exclure en est une autre. Si l'enfant s'agite, colère, refuse, exige, ce n'est pas parce que ses parents l'écourent trop ou tout le temps. Il faut chercher ailleurs et autrement, et ne pas tomber dans l'idée d'un problème unique. Aucune singularité ne se résout avec une recette.

En consultation, si je vois des enfants qui ont l'air de rois (et souvent de rois tristes, seuls), je me demande d'abord ce qui empêche les parents de les guider sereinement, de transmettre, de faire de leur enfant un dauphin, en gardant eux leur couronne sur la tête. Ce que j'observe est une cohabitation entre la lassitude et le désir de donner le meilleur, une posture assez paradoxale qui peut créer des variations d'humeur dans les réponses données à l'enfant. Je cherche avec eux pourquoi leurs inquiétudes sur la vulnérabilité sont si fortes, de quelles douleurs antérieures elles émanent, mais aussi de quelles préoccupations contemporaines elles sont l'écho. L'exaspération n'est-elle pas un symptôme du politique ?

«C'est notre propre et perpétuel dénuement que nous regardons dans celui, criant, de l'enfant», ainsi commence *Frailité* (Editions de Minuit) du philosophe Jean-Louis Chéreau. Au dire que l'enfant ne naît pas roi mais fragile, vulnérable, et que chaque naissance est un rappel à la condition de dépendance à l'autre et à ses soins. L'homme naît en ayant besoin d'être sauvé. Il faut donc partir de ce soi : celui de la fragilité, du dénuement, de la menace de mort, le risque d'extinction de la vie et non pas partir de l'éclat et de la superbe. Avoir un enfant joue une forme de répétition de la temporalité : être parent se vit depuis le mode de l'avoir été ; nous revivons à travers lui nos forces et nos vulnérabilités passées. Faut-il en conséquence faire l'hypothèse d'une génération de parents anxieux par la disparition, l'extinction, la précarisation ?



USA, Brooklyn, NY, 2016. Pia in tutu. PHOTO CHRISTOPHER ANDERSON MAGNUM PHOTOS

Parents qui, du même coup, douteraient de leur propre légitimité à entourer l'enfant, à l'emmener puisqu'ils se sentiraient eux-mêmes fragiles, menacés. L'extrême «fatigue d'être soi», dont parle Alain Ehrenberg, des adultes contemporains, fatigue de porter un monde de plus en plus fragile et violent sur les épaules, peut inviter à s'en remettre à ce que l'autre

veut plutôt que décider, dans une forme d'économie de la décision. En effet que promettre aux enfants aujourd'hui ? Quels paysages ? L'enfant roi est-il le signe d'un espoir de plus en plus mince à propos de ce que donnera la vie d'adulte ? Atlas épuisés et exsangues, les adultes du XXI^e siècle s'en remettent aux paroles et aux désirs de leurs enfants pour trouver de nouvelles boussolles. A leurs enfants ou peut-être plus aux repères que l'enfance porte l'innocence, leur phrasé unique, leur espérance, leur étonnement devant le monde. Plutôt que de vouloir mettre fin aux enfants rois, il faudrait donc concevoir et interroger une enfance reine, fétichisée pour masquer et couvrir une anxiété et une tristesse de plus en plus ancrées chez les parents. Cette enfance reine serait peut-être une façon contemporaine d'oublier, de ne pas voir, de suspendre les peurs d'adultes qui sont les nôtres. ♦

Laurence Joseph sera présente mercredi 14 juin à 18 h 30 au théâtre Princesse Grace à Monaco pour débattre du sujet de l'enfant roi.

Écouter et entendre un enfant, être attentif à son développement, ne signifie pas ôter les limites ou les effacer, mais au contraire les poser, les nommer afin que des mots accompagnent des actes.



CHRONIQUE

Par
TANIA DE MONTAIGNE
Ecrivaine

Yes we Ken!

Le film «Barbie» de Greta Gerwig n'est pas encore sorti que le hashtag #NotMyKen hante depuis des mois les réseaux sociaux. Selon certains, la réalisatrice du film a fait une erreur colossale en choisissant l'acteur Ryan Gosling pour jouer Ken, «trop vieux» ou «desséché» pour le rôle! On rêve.

Certes, il y aurait matière à dissertar à l'envi sur la COP28 et la nomination à sa tête d'un président qui est également PDG de la compagnie pétrolière nationale des Émirats arabes unis. On pourrait se dire qu'il y a là comme un certain paradoxe dans cette nomination, laissant planer l'idée que le réchauffement climatique va pouvoir dormir tranquille pendant quelque temps encore. Certes. On pourrait aussi se parler de la guerre en Ukraine qui continue à produire son lot de souffrance et d'exactions, ou des élections européennes qui promettent de charrier leur lot de thèmes de campagne qui n'ont rien à voir avec l'Europe mais tout à voir avec les ambitions nationales des uns et des autres. En tendant l'oreille on entend déjà dans cette partition la même petite musique xénophobe qui monte dès qu'un parti préfère générer des sièges que des idées. Bien sûr.

Mais ce serait passer à côté du vrai problème, le sujet de fond qui agite tout autour du globe des gens qui savent où sont les véritables priorités: le scandale Ken! Pour restituer l'origine de cette lame de fond meurtrière, tout part du nouveau film *Barbie* de Greta Gerwig dont la sortie est prévue mi-juillet. Film dont la célèbre poupée, plastique dans tous les sens du terme, est l'héroïne et qui ne manquera pas de permettre à ses fabricants de vendre des camions-citernes de produits dérivés. Or, qui dit Barbie dit Ken et c'est là que les choses se compliquent et s'enflamment: des gens qui, pour la plupart, n'ont pas de nom mais plutôt des pseudonymes étranges, et vivent dans le monde parallèle des réseaux sociaux, ont lancé depuis quelques mois le hashtag: #NotMyKen. Selon eux, la réalisatrice du film a fait une erreur colossale en choisissant l'acteur Ryan Gosling pour jouer Ken, beaucoup trop vieux pour le rôle. «Il est trop vieux pour jouer Ken, je suis désolé mais ses ri-

des n'ont fait sortir du film. » «Il a l'air un peu trop vieux et desséché.» «Ryan Gosling est trop laid et trop vieux pour jouer Ken.» Certainement les mêmes qui trouvent que l'interprète d'Ariel la «petite sirène», Halle Bailey, est «trop noire» et ont lancé le hashtag #NotMyAriel. Dans les deux cas, des gens s'arrogent le droit d'en insulter d'autres voire de les menacer sur la base d'un principe qui prouve à quel point les notions de représentation et de fiction sont devenues un peu floues ces temps-ci. Ces gens savent à quoi doivent ressembler des personnages qui en fait, attention spoiler, n'existent pas en vrai! Ce qui, si on ajoute le fait que tout ça est une histoire inventée, double la dose en termes d'imaginaire, selon la célèbre formule: Personnage pas vrai + histoire inventée = fiction au carré. Mais revenons à Ken et à Ryan Gosling qui,

visiblement, du haut de ses 42 ans, ternit l'essence profonde d'une poupée qui, par définition n'a pas d'âge, car c'est une... poupée. D'ailleurs, de Ken nous ne savons pas grand-chose. Il est depuis 1961 considéré comme le mari de Barbie même s'ils ont eu à un moment un passage à vide dans leur relation, devenant simplement amis pour finalement reprendre une relation amoureuse passant assez peu par le sexe. La légende dit qu'ils se seraient rencontrés pendant le tournage d'un spot de pub dont nous n'avons pas le thème. Compte tenu de la vie professionnelle foisonnante de Barbie, cette rencontre est certainement intervenue au moment où elle n'était plus hôte de l'air mais pas encore vétérinaire, paléontologue ou présidente de la République.

Ken est à Barbie ce qu'Eve est à Adam. Il est né de sa côte à elle

et ne s'envisage qu'associé aux péripéties de sa femme blonde. Assez tôt il renvoie l'image du type qui ne sert à rien. Et le fait qu'il ait pratiqué plus de 40 métiers dont basketteur, dentiste, vétérinaire, pompier, prof de sciences, reporter, espion, pilote, biologiste marin, n'y a rien changé. En termes de vente, son personnage a toujours été largement en dessous des scores mirifiques de Barbie. En résumé, Ken a toujours ramé, et l'expression «faire-valoir» semble avoir été inventée pour lui. Il est un des rares exemples «d'homme objet» et la campagne qui fait rage, portant exclusivement sur la physique et l'âge de son interprète, dit à quel point le traitement qui lui ait fait relever du sexisme le plus pur. Je ne sais pas vous, mais moi je me sens à deux doigts de lancer un comité de défense des Ken. ➔

SIGNÉ COCO



LIVRES/

«Tolkatchev était le Stakhanov des espions»

Réécrit par
ALEXANDRA
SCHWARTZBROD

C'est un livre incroyable qui raconte, à la manière d'un *true crime*, comment un ingénieur soviétique travaillant à l'Institut de recherche sur les radars de Moscou, à vers la fin des années 70, réussit à convaincre les agents de la CIA basés dans la capitale soviétique qu'il était déterminé à trahir son pays et à leur transmettre des documents d'une valeur inestimable sur les armements produits en URSS. La prise de contact entre Adolf Tolkatchev et son premier officier traitant n'a pas été simple, ce dernier craignant d'être la cible d'une opération de manipulation de la part du KGB. Elle s'est déroulée le 12 janvier 1979 dans une station-service où John Gushier avait l'habitude de prendre de l'essence. Il a fallu beaucoup d'obstination de la part de l'ingénieur pour le convaincre, et surtout ses patrons à Langley, siège de la CIA en Virginie, qu'il était sérieux et potentiellement détenteur d'informations explosives.

Devenu viscéralement antisoviétique après avoir rencontré sa femme, dont la famille avait été victime des purges stalinienne, Tolkatchev est parvenu, jusqu'en 1985, à photographier, grâce à des appareils miniaturisés fournis par les Américains, des documents qui donneront aux États-Unis une supériorité quasi totale dans le ciel. Dénoncé par un aspirant espion américain écarté par la CIA, Adolf Tolkatchev sera arrêté par le KGB alors que l'agence américaine s'apprêtait à l'exploiter avec sa femme et son fils. Il sera exécuté en 1986.

Chef du bureau du *Washington Post* à Moscou entre 1995 et 2001 et aujourd'hui éditorialiste pour ce jour-

Retraçant les méthodes de transmission à la CIA de documents ultrasécres par un ingénieur soviétique, le journaliste David E. Hoffman offre une plongée saisissante dans le travail quotidien de l'agence américaine à Moscou pendant la guerre froide.

nal, Prix Pulitzer en 2010 pour un de ses précédents livres, *The Dead Hand* sur la fin de la course aux armements pendant la guerre froide, David E. Hoffman s'est basé sur de très nombreux documents et entretiens de première main pour ce livre paru en 2015 aux États-Unis sous le titre *The Billion Dollar Spy*. Avec lui, on a l'impression d'être de retour dans la capitale soviétique et l'on apprend toutes les techniques pour déjouer une filature, utiliser une boîte aux lettres morte ou un diable à ressort. Un film est en préparation avec Mads Mikkelsen dans le rôle de Tolkatchev.

Votre livre est un témoignage incroyable sur la réalité du travail de la CIA à Moscou durant la guerre froide...

Pendant toute cette période, la CIA avait 40% de son équipe concentrée sur un seul pays, l'URSS. L'anecdote que je vais vous raconter est vraie : je me suis basé sur les archives d'un nouveau patron de la CIA, faisant le tour de ses équipes, s'arrête devant une des agences qui avait sur son étagère une boîte de conserve de petits pois. Il lui demande de quel il s'agit et elle lui répond : « Je suis spécialiste des boîtes de con-

serve soviétiques. » Elle avait passé toute sa vie à étudier les conserves soviétiques !

Comment est venue l'idée de ce livre ?

Quand l'URSS s'est effondrée, Bill Clinton pensait que c'était la fin de l'histoire. Il a décidé de déclasser tous les documents relatifs à cette période. Dans ces dossiers, il y avait un petit rapport utilisé par les formateurs pour entraîner les futurs officiers traitants, qu'il évoquait brièvement l'affaire Tolkatchev. J'ai retrouvé l'agent de la CIA qui avait rédigé ce rapport. Il était à la retraite, je l'ai appelé et il m'a répondu : « Cela fait des années que j'attends ce coup de fil. » Cela m'a pris trois ans pour retrouver les autres documents de la CIA relatifs à cette affaire.

Quand cet agent m'a dit que les documents étaient à ma disposition, il avait l'air effondré. Je lui ai demandé ce que se passait. Il m'a répondu : « Regardez, la CIA a cavalièrement plein de passages. » Je n'avais pas compris qu'il en cavalièraient autant. Pour écrire le livre, je devais donc remplir les blancs. J'ai commencé par rencontrer les protagonis-

nistes un par un. Le premier officier traitant de Tolkatchev, John Gushier, était mort mais sa femme m'a aidé. Ainsi que le deuxième, David Rolph. Ils n'avaient pas de notes, ils se basaient seulement sur leur mémoire. J'ai eu besoin de deux années supplémentaires pour récupérer ce qui manquait. Et plus j'en apprenais, plus je réalisais à quel point cette opération d'espionnage avait été importante. Tolkatchev avait un plan et il est allé au-delà plus vite que prévu. C'était le Stakhanov des espions.

Que vouliez-vous démontrer ?

Je voulais, en tant que journaliste, démythifier l'espionnage, en dissiper le mystère, le secret. En faire quelque chose de réel, de concret. Certains lecteurs m'ont dit qu'ils avaient été surpris par mon récit, ils s'attendaient à des courses de voitures comme dans *James Bond*. Je voulais montrer que les espions n'étaient justement pas des James Bond. Leur activité, c'est un travail acharné et des heures d'attente. D'ailleurs, les agents de la CIA ont aimé mon livre car il montre leur travail quotidien, sur le terrain.

Comment ont réagi les Russes, qui l'ont fait traduire ?

Ils ont dit que Tolkatchev avait fait ça pour de l'argent, que c'était un agent double qui donnait de fausses informations à la CIA. La femme de Tolkatchev a beaucoup souffert et a fini par en mourir. Son fils, en revanche, Oleg, est devenu un grand architecte à Moscou.

On comprend dans votre livre que les femmes des agents de la CIA jouaient un rôle très important dans les opérations d'espionnage.

La CIA avait peu d'agents à Moscou, une douzaine, alors elle avait besoin de toutes les forces disponibles à commencer par celles des

épouses, qui travaillaient souvent clandestinement, avec des contrats séparés. Au total, il y avait environ 1 000 personnes à l'ambassade américaine durant la guerre froide ; aujourd'hui pas plus d'une centaine.

Y a-t-il des leçons à tirer de cette affaire aujourd'hui ?

Oui, bien sûr. La guerre froide a été une période très sombre. Soudainement, après ça, on a eu trente ans de vacances : la Russie était faible et la Chine se développait pacifiquement. Et aujourd'hui, on comprend que les vacances sont finies.



Adolf Tolkatchev
en 1984. PHOTO DR

L'histoire est de retour et on doit l'affronter. La Chine essaie de rattraper la Russie et les Etats-Unis. Il y a une sorte de course aux armements trilatérale. C'est difficile de jouer aux échecs à trois. Et il n'y a aucune limite à cette course, ce qui me rend très inquiet. La Chine est déterminée à être une puissance nucléaire aussi forte que la Russie et les Etats-Unis. Il va falloir du temps avant que l'opinion publique s'en alarme, comme cela a été le cas en 1983.

On dit que la CIA est passée à côté d'un certain nombre de

menaces, notamment celle de Ben Laden en 2001...

Les gens adorent détester la CIA, mais c'est quand même William Burns, l'actuel directeur de la CIA, qui a prévenu Volodymyr Zelensky de l'invasion russe. L'agence a très certainement infiltré l'armée russe. Les Etats-Unis ont utilisé la CIA pour rendre l'invasion de l'Ukraine tangible. Mais cela n'a pas dissuadé Vladimir Poutine.

Les techniques d'espionnage sont-elles en train de changer, avec l'intelligence artificielle notamment ?

Oui, mais les sources humaines sont plus importantes que jamais. La Chine devient un concurrent très important, bientôt au même niveau que les Etats-Unis. Quant à la Russie, c'est une puissance nucléaire dirigée par un fou. Les vacances sont donc bel et bien terminées. ➤

DAVID E. HOFFMAN
L'ESPION QUI VALAIT
DES MILLIARDS, L'HISTOIRE
VRAIE D'ADOLF TOLKATCHEV
Traduit de l'anglais par Christine
Laferrière. Editions des Syrtes,
395 pp., 22 € (ebook : 15,99 €).

Face au futur, la CIA a l'alarme à l'œil

L'agence de renseignement américaine publie son rapport prospectif sur l'état du monde. Troisième guerre mondiale, intelligence artificielle, réfugiés climatiques... Le pire semble à venir.

Si vous êtes d'un naturel angoissé, ne lisez surtout pas ce livre. Il y a de quoi faire des cauchemars et domine envie de s'enfermer dans un bunker. Le dernier rapport de la CIA sur les *Défis cruciaux et les menaces immédiates* donne presque à la période actuelle, que nous considérons déjà comme tragique, l'allure d'une promenade de santé. En gros, le pire est à venir et nous aurons énormément de chance si nous n'échappons à une troisième guerre mondiale ou à une attaque NBC (nucléaire, biologique ou chimique).

On peut toujours s'en sortir en affirmant que prévoir le pire est précisément le boulot des agences de renseignement et que celles-ci n'ont cessé de se tromper tout au long des dernières décennies. Peut-être, mais c'est quand même la CIA qui a tiré la sonnette d'alarme, dès les premières semaines de 2022, sur l'imminence d'une invasion russe de l'Ukraine. Il arrive donc que cette agence-là ne se trompe pas.

Réveil. «Un spectre parcourt ce livre : la possibilité d'une guerre [des Etats-Unis] avec la Chine, écrit dans la préface Alain Frachon, éditorialiste au Monde et grand expert géopolitique. La "communauté du renseignement" prend le risque d'avancer une date plausible, un "tréneuf" plutôt. L'affrontement peut avoir lieu d'ici à 2027, dit-elle, quand l'armée chinoise sera prête. » L'ère de paix post-guerre froide, ou plutôt d'illusion de la paix, aura finale-

ment duré une douzaine d'années seulement, de 1989 à 2001, en gros de la chute du mur de Berlin aux attaques terroristes contre le World Trade Center. C'est pour les Européens que le réveil est le plus dur, eux qui se croyaient définitivement à l'abri d'une guerre sur leur territoire. *«L'escalade du conflit [entre la Russie et l'Ukraine] vers une confrontation militaire entre la Russie et l'Occident est la plus grande menace qui pèse sur le monde depuis des décennies»,* écrivent les experts de la CIA.

Extrême droite. Mais il y en a d'autres qui sont peut-être plus préoccupantes encore car on les cerne et on les maîtrise moins. *«De nouvelles technologies – en particulier dans les domaines de l'intelligence artificielle et de la biotechnologie – sont développées et prolifèrent plus rapidement que les entreprises et les gouvernements ne peuvent établir des normes, protéger la vie privée et prévenir des conséquences dangereuses»,* écrit ainsi le renseignement américain, ce qui n'est guère rassurant.

Le dérèglement climatique, qui raréfie les ressources en eau, assèche les terres et force les populations à migrer, est considéré, lui, comme un risque majeur pour les pays concernés comme pour les démocraties, dont l'équilibre intérieur risque d'être chamboulé par l'arrivée massive de réfugiés climatiques, favorisant la montée de l'extrême droite. Dernière menace, qui nous effraie particulièrement après les deux années noires de Covid-19 : *«Les pays du monde entier restent vulnérables à l'émergence d'un nouvel agent pathogène susceptible de provoquer une nouvelle pandémie dévastatrice.»*

A.S.

LES DÉFIS CRUCIAUX ET LES MENACES IMMÉDIATES VUS PAR LA CIA
Préface d'**ALAIN FRACHON**,
Equateurs • Documents,
240 pp., 18 € (ebook : 12,99 €).



Libé week-end Chaque semaine, retrouvez huit pages consacrées à l'actualité littéraire. Samedi, rencontre avec un fascinant personnage à trois facettes, artiste, photographe et poète, au destin tragique, autour de Bascoulard, dessinateur virtuose, clochard magnifique, femme inventée (texte de Patrick Martinat, les Cahiers dessinés), réédité avec 18 lettres de jeunesse inédites.

PHOTO LES CAHIERS DESSINÉS

LIVRES



Yom Kippour à la synagogue de la Ghriba à Djerba, en Tunisie, dans les années 60. PHOTO VICTOR RODRIGUE. COLLECTION CHRISTOPHE L.

Michèle Fitoussi, transmettre le passé des juifs tunes

Dans «*La Famille de Pantin*», l'écrivaine et journaliste revisite l'histoire de la minorité tunisienne à travers l'histoire de sa famille, forcée à l'exil. Une tragédie longtemps passée sous silence.

Michèle Fitoussi a toujours préféré raconter la vie des autres. Celles de Malika Oufkir, Helena Rubinstein ou Janet Flanner. «*C'était toujours mieux, plus intéressant, plus grandiose que la nôtre*», écrit-elle dans *La Famille de Pantin*. Mais parvenue à un certain âge, l'ancienne grande reporter et éditorialiste à *Elle* a éprouvé le besoin de «*combler les manques et les silences*» de son histoire tunisienne pour pouvoir la transmettre à son petit-fils. Le livre lui est dédié,

à cet Abel «*qui porte tant de mondes en lui*».

L'autrice a vu le jour en 1954 à Tunis, mais elle est «*née française*», et être française, longtemps, lui importait plus que tout : «*La judéité passait bien après, et la Tunisie en dernier*». Elle épouse un «*Français*» : «*Dans sa famille, il y avait des maisons, du terroir, des arbres, des racines, ce que nous n'avions jamais eu*». «*Nous*», les déracinés qui, en revanche, avons «*peur de tout*», ayant hérité de ce «*gène de l'angoisse*» qui lui fait appeler sa mère qu'elle vient de quitter pour lui dire qu'elle est bien rentrée chez elle.

En 1956, la Tunisie proclame son indépendance. Commence alors l'exode des juifs, qui s'accablent après les événements de Bizerte puis l'indépendance de l'Algérie, et c'est sur cette douleur littéralement interdite – qui ne pouvait se dire sinon par le truchement de l'humour, de

manière dédramatisée – que ce récit tout en pudeur tente de poser des mots. Le traumatisme enfoui de l'arrachement à une terre qui était la leur depuis la nuit des temps, bien avant la conquête romaine puis musulmane, et surtout bien avant que le protectorat français puis la naissance de l'Etat d'Israël ne viennent remettre en question le statut des juifs en terre d'islam, cette «*tolérance tissée de mépris*», pour reprendre l'expression de l'historien Georges Bensoussan.

Paradisaique. Traumatisés, les juifs tunes ? A d'autres. De la Vérité si je m'en suis sketched de Michel Boujenah, ils sont plutôt réputés pour leur exubérance. Dans la famille de l'autrice – celle qui est aujourd'hui réunie dans le cimetière de Pantin, en Seine-Saint-Denis –, on ne se faisait d'ailleurs pas prier pour raconter la vie paradisiaque

d'avant, entre la plage, les surprises-parties, l'odeur des grillades, les filles belles comme Claudia Cardinale et les garçons qui buvaient du Boga et de la boukha les soirs de fête. Sauf que : «*Ils parlaient trop mais ils ne disaient rien*», se remémore Michèle Fitoussi. «*Qu'étaient-nous au regard de l'histoire ?* s'interroge-t-elle. Des juifs de la douceur de vivre. Une quantité négligeable face à la tragédie de la Shoah. [...] Ma famille n'était ni déclinée, ni survivante, ni héroïque. Il lui avait suffi de prendre un avion pour recommencer son existence ailleurs. Même pas de quoi écrire un livre. »

Et pourtant. Entrelaçant l'histoire de sa famille et celle de la minorité juive (elle-même divisée entre les Granas et les Tounsi), la journaliste raconte sur la trace de ses ancêtres, raconte son trouble d'y être traitée en touriste, alors que tout, «*des cou-*

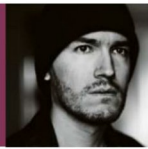
leurs, les odeurs et les sons», fait vibrer sa mémoire. Elle rappelle que la distance qui ira grandissante jusqu'à la rupture avec les Arabes ne date pas de la création de l'Etat d'Israël, mais résulte à la fois de la dhimmitude, ce statut discriminant imposé durant onze siècles en Tunisie, et de l'irruption régulière d'émeutes antisémites, tolérées par les Français puis, après l'indépendance, par le président Bourguiba. Elles culminent le 5 juin 1967, au déclenchement de la guerre des Six Jours, quand une foule arabe belliqueuse déferle dans les rues de Tunis, saccage les boutiques juives et moleste les passants après leur avoir fait décliner leur identité.

«**Exclus.**» L'histoire du départ, en une génération, des 900 000 juifs des pays arabo-musulmans, a déjà été écrite. Notamment par Georges Bensoussan qui a également expliqué, dans *Les juifs du monde arabe*, *La question interdite*, pourquoi cette histoire faisait l'objet d'un «*déni massif*». Ainsi que par des auteurs de ces exil, ou pense-t-on, vain Albert Memmi (*La Statue de sel*), Portrait du colonisé, grand penseur de l'identité judéo-arabe, né à Tunis en 1920. Mais elle n'avait pas été encore écrite par les enfants de ces déplaçés, porteurs eux aussi de ce trauma tabou. Il manquait aux juifs séfarades leur Daniel Mendelsohn, leur Ivan Jablonka, leur Ruth Zylberman. Le livre de Michèle Fitoussi vient en partie combler ce manque.

Projeté l'an passé, un documentaire sur l'histoire des juifs tunisiens, *Du TGM au TGV*, de Ruggero Gabai, avait fait salue comme à Paris. Le film disait leur espoir que leur pays natal ou leur redécouverte sa part juive et fasse mention ce qu'écrivait Albert Memmi : «*Il suffit d'un séjour dans la Tunisie moderne pour constater que nous sommes exclus de son histoire*». Las, l'attente qui a eu lieu le 9 mai contre la synagogue de la Ghriba à Djerba, déjà endeuillée en 2002, fait résonner tristement ces mots que l'on trouve sous la plume de Michèle Fitoussi. Rappelant que les juifs étaient 110 000 au début des années 50, et ne sont plus que 1500 aujourd'hui, principalement à Djerba sont les garants de notre histoire tunisienne. «*S'ils disparaissent, il n'y aura là-bas plus rien de nous*». Sauf les livres qui racontent cette histoire, et c'est mieux que rien.

ÈVE SZEFTEL

MICHELLE FITOUSSI
LA FAMILLE DE PANTIN
Stock, 288 pp., 20,90 €
(ebook : 14,99 €).



Rencontre Ce jeudi, Olivier Le Lay (photo), traducteur de l'allemand vers le français, évoque son travail sur trois livres paraîtraient : *Lilas Noir* de Reinhard Kaiser-Mühlecker (Verdier), *Rombo d'Esther Kinsky* (Christian Bourgois) et la nouvelle traduction de *Mars de Fritz Zorn* (Gallimard). À 19 heures à la librairie L'Usque du monde (32, rue de la Jonquière, 75017). PHOTO STEFAN RAPO



Signature «Jamais je n'ai connu ni avant ni après de groupes de femmes qui soit capable d'un amour et d'une solidarité plus sincères [...] que ceux que ces prisonnières indigentes m'ont témoignés.» Ce jeudi soir à 19 h 30, Pauline Hillier présente les *Contemplées* (la Manufacture de livres) à la librairie Paroles à Saint-Mandé (74, avenue du Général de Gaulle, 94160). PHOTO VINCENT LOISON

«Very Good Bowie Trip», le droit de retour de Michka Assayas

L'écrivain publie la transcription de son feuilleton pour France Inter sur le rock star avant-gardiste, dont il admet n'avoir réalisé l'importance qu'après sa disparition.

Pourquoi parler d'un ennemi livre sur David Bowie quand on a gardé le silence sur tous les autres ? Parce que Michka Assayas a collaboré à *Libération*, à *Rock & Folk*, signé un *Dictionnaire du rock* chez Robert Laffont et anime *Very Good Trip*, tous les soirs ou presque, sur France Inter ? Ce sera l'essentiel des raisons s'il n'avait manqué aucune des tournées du musicien et était devenu son confident, ce qu'il a fait avec le chanteur de U2 comme l'atteste *Bono*

par *Bono*, publié chez Grasset. Or, l'arrivée dès la préface de *Very Good Bowie Trip* – assorti d'un CD, *Live in Rio*, inédit, capté en 1990 –, le *Siegfried* de rock à toujours définitif : «Il m'a fallu du temps pour comprendre à quel point j'avais tort de ce livre raconte comment je me suis converti à David Bowie». Si France Inter ne lui avait pas commandé une série d'émissions l'été dernier, dont ce livre est la retranscription, Assayas n'aurait donc jamais réécrit ses disques ni épluché les biographies qui lui ont été consacrées.

«Unheimlich». Pour certains, avoir vécu les années 70 et être passé à côté de sa figure rock la plus emblématique et influente disqualifie d'écrire sur lui. Mais ce livre d'un authentique amoureux du rock a une valeur de symptôme, permet de comprendre les résistances rencontrées, en France, par Bowie et son œuvre, de Phil-

ippe Maenueuvre fustigeant, en 1974 dans *Rock & Folk*, «l'artiste en carton-pâte», à Bayon le surnommant, en 1983 dans *Libération*, «un crévé et «gestapette», avant de conclure qu'il «n'existe

pas». Résistances compréhensibles : il fallait sans doute être doté de la «troisième oreille», dont Nietzsche dit qu'elle est l'appareil «des philosophes et des femmes», pour goûter la poétique bo-



David Bowie en 1973. PHOTO STUDIOCANAL. MARY EVANS, SIPA

wienne, ses mélodies unheimlich («inquiétantes»), ses hybridations stylistiques conjuguant moderne et post-moderne, ses textes prenant acte, dès *Quicksand* (1971), de la «mort de l'homme» nietzschéen focalisée, déconstruisant les logiques du propre, du genre et de l'identité et projetant l'autel dans le monde, alors naissant, du sursmulaire et de l'intertextualité. Assayas confesse avoir

été désarçonné par l'art distancié et «théâtral» du Zar-thoustrastros biseauté, traduisant l'impossibilité de coïncider avec soi, quand le rock, comme toute religion, est censé proposer des dieux fiables et «authentiques».

«*Désir de jolis*». Pendant sa série d'émissions estivales, on guettait chaque occurrence du mot «dépravation», nous confortant dans l'idée que les Français sont un peuple étrange, à la fois libertin et puritain, révolutionnaire et conservateur. Son ouvrage est d'une autre tenue même s'il confirme, d'ailleurs-retours dans la chronologie – improvisation radiophonique oblige – en inexactitudes factuelles, que le communisme tardif n'a observé que de loin la carrière du rockeur avant-gardiste. Qu'importe, Michka Assayas y pointe l'essentiel, en fin lettré, notamment les «critiques de l'art de l'artiste», «l'exister, comme gélid dans son cœur hivernal, un désir de joie et de danse, qui ne demande qu'à être libéré».

ERIC DAHAN

MICHA ASSAYAS

VERY GOOD BOWIE TRIP
GM Editions, 192 pp., 20 €.

Stéphane Van Damme, le doute venu de loin

L'historien retrace les prémices de l'altéromondialisme à travers le parcours de penseurs sceptiques des XVII^e et XVIII^e siècles qui ont remis en cause l'ordre établi grâce aux idées rapportées de leurs voyages.

Stéphane Van Damme s'est intéressé à un groupe de penseurs des XVII^e et XVIII^e siècles, qualifiés selon les époques de sceptiques, de libertins ou de matérialistes, qui partagent deux caractéristiques : ils participent d'une «culture du doute» et ils proposent,

par le détour des mondes lointains, une critique de l'ordre dominant du savoir. Cet ordre, en partie construit par les jésuites et les missions chrétiennes, mais aussi des institutions comme les compagnies commerciales, est au service du projet français d'une monarchie universelle, soucieuse de s'étendre dans les colonies. En retraçant l'itinéraire de cet altéromondialisme, l'auteur cherche à comprendre comment s'opère la déconstruction d'un ordre des savoirs à la fois absolutiste et catholique».

«*Ironies*». Le voyage tient une place importante dans cet altéromondialisme du doute car, dans la tradition

de Montaigne, il permet une critique des sociétés européennes. Dans le récit de ses voyages en Nouvelle-France au début du XVIII^e siècle, le baron de Lahontan met en scène des «sauvages» qui raisonnent et dont la fréquentation «réveille une ironie, une critique acerbe des Européens». Le recours au lointain conduit ainsi à une mise en cause du principe monarchique, les Amérindiens se moquant des Européens dont la soumission à un seul homme relève selon eux de l'esclavage.

Des auteurs reproduisent également des cartes vernaculaires de l'Afrique ou du Pacifique qui démentent les cartographies militaires ou

missionnaires et représentent graphiquement les conflits pour l'occupation de l'espace. Cette stratégie du doute mène aussi à remettre en cause les récits de voyages écrits par les missionnaires, dont les tirages explosent au XVII^e siècle, en particulier ceux des jésuites. L'«art de lire le monde» des sceptiques met en cause le projet jésuite d'écrire une histoire des Nouveaux Mondes en promouvant un «contre-projet d'une anthropologie religieuse dédoublée de la suprématie catholique», rejoignant en cela les diasporas juives et huguenotes.

«*Dépaysage*». «Nous pressions trop de notre savoir», écrit le libertin La Mothe Le Vayer. Ce mot d'ordre est celui d'une philosophie de la nature, nourrie par la culture du doute, qui s'appuie sur une expérience pratique du monde pour s'opposer aux abstractions des scolastiques.

La recherche de la vérité est certes essentielle pour ces savants sceptiques, mais ils visent plus une «morale» nourrie par le doute. En ce sens, leur pratique est une disposition d'esprit plutôt qu'un système doctrinal. Au point même qu'ils estiment que la vérité ne doit pas être connue de tous car l'hétérodoxie ne peut pas être dévoilée à un large public. Leur prudence les incite aussi à enseigner un doute «véritable» : celle conforme à la doctrine chrétienne pour le plus grand nombre et celle contraire aux dogmes pour une élite.

Les doutes concernant la vérité les incitent même à une critique du rationalisme scientifique, susceptible d'un dogmatisme d'autant plus inacceptable que la raison n'est pas toujours digne de confiance. L'astronomie en donne un bon exemple et illustre bien les limites du sa-

voir scientifique, mais aussi le poids que fait encore peser la tradition théologique. D'où l'importance, souligne l'auteur, de «dépayer le scepticisme», de se tourner vers les sciences orbitales, en particulier la culture astronomique indienne au XVIII^e siècle. De même, c'est en soulignant la récurrence du mythe dans beaucoup de civilisations lointaines que les voyageurs sceptiques jetent un doute sur la réalité historique du Déluge. Une bonne illustration de la façon dont une pensée nourrie par la distance peut subvertir l'ordre dominant du savoir.

JEAN-YVES GRENIER

STÉPHANE VAN DAMME
LES VOYAGEURS

DU DOUTE. L'INVENTION
D'UN ALTÉROMONDIALISME
LIBERTIN (1620-1820)
Fayard, «Épreuve
de l'histoire», 368 pp., 24 €
(ebook : 16,99 €).

Dame et conscience

Geneviève Fraisse Penseuse du consentement, la philosophe qui interroge le féminisme depuis un demi-siècle s'est vue remise en lumière après #MeToo.



On s'attendait à trouver une philosophe, mais c'est une femme qui rencontre – comme quoi, tout esprit est d'abord un corps. Et une voix, dans le cas de Geneviève Fraisse. Enveloppante, timbre ferme et voilé, élocution leste et précise, une voix de radio, fidèle compagne du service public depuis plus de vingt ans. À lire ces mots, on imagine bondir celle qui tient à son étiquette de philosophe de la pensée féministe. *«Vous ne parlez pas trop du perso, hein ? Éclipser leur production intellectuelle pour les discréditer, c'est toute l'histoire des femmes»*, s'inquiète, après trois heures à deviner le long du canal Saint-Martin où elle habite, la directrice de recherche émérite au CNRS, qui vient de ressaisir son parcours dans un petit opus au titre bravahe, *Le féminisme, ça pense !*

Sous ses faux airs de Mamie Nova, coupe garçonne poivre et sel, long manteau de laine trop chaud pour le mois de mai et chapeau-choche feutré, la septuagénnaire cache un jeu musclé. Cinquante ans à creuser le même sillon, ça donne de la trempe, surtout quand on se lance en solo et à rebrousse-poil. Non pas des militantes qu'elle accompagne depuis Mai 68, au MLF ou au Planning familial, mais de concepts qu'elle sculpte et aus-

culte de l'intérieur. Un demi-siècle à se tenir sur un fil tendu entre la théorie et l'action. La politique ? *«J'ai donné»*, tranche l'ex-députée aux droits des femmes sous Jospin, avant de passer eurodéputée, groupe communiste, au tournant des années 2000. *«J'étais là caution intello mais j'ai fait le job à fond. Et je n'ai jamais appartenu à personne, ni parti ni mari»*, crâne celle qui se revendique avec malice, sirotant son thé, *«encore gauchiste, la même hier qu'aujourd'hui»*, plus intéressée par

Ruffin qu'adapte de la macronie. Discuter avec l'intellectuelle au regard bleu métal, qui frise ou vous transperce, est une opération de décodage à cœur ouvert, où l'on s'attend à voir chaque mot prononcé triturer sous toutes ses coutures. À l'aide de régression des droits, elle préfère la réversibilité ; au stéréotype, le clicé ; et au consentement, *«l'accord, plus clair»*. A mi-chemin entre la charge mentale et le slogan *«le privé est politique»*, elle théorise le «service domestique» dès 1979 en plongeant dans le travail invisible de celles qui servent les autres à la maison, rémunérées ou non. Autres outils dans la boîte, la «démocratie exclusive», ou la «différence des sexes» qui évolue au gré de «l'historicité». Et ceux qui la font tiquer : «l'identité», le «genre», l'une de ses «ca-

tégories vides» susceptible de «faire écran». Quant à la «sororité», celle qui a plus souvent trouvé du soutien chez ses confrères que côté gent féminine y croira *«quand on parlera de sororité»*, souç d'égalité oblige.

Ces subtilités seraient-elles un «casse-sexe» – encore une de ses tournures favorites – camouflant une difficulté à faire œuvre et à prendre position sur les questions qui fâchent ? L'autrice de *Muse de la raison* hausse les épaules et trace sa route avec un seul but : créer les conditions d'une pensée de l'émancipation proprement philosophique. *«Elle a toujours été intéressée par ce qui faisait problème, les contradictions, qu'elle remet sans cesse sur le tapis, pour sortir de la pure dénonciation. Elle n'a jamais voulu se légitimer par l'appartenance à une identité de femme mais par le raisonnement»*, salue Jacques Rancière, l'ami de toujours.

Lui, qui cofonde avec elle la revue les Révoltes logiques en 1975, l'accueille quelques années plus tôt dans le séminaire qu'il tient à Paris-VIII : *«Un jour elle est arrivée, dans une apparition frappante. Très belle, convaincante, avec un désir passionné de réfléchir, d'aller creuser du côté de l'action et pas seulement des malheurs des femmes. Il fallait un certain courage dans ces temps de non-mixité pour se sentir à l'aise dans un groupe très masculin»*, raconte son vieux complice. Courage aussi de se battre, depuis trente ans, contre ce cancer qui l'exténue entre deux acalmies.

Ce caractère implacable, elle le tire en partie d'une jeunesse passée aux Muns blancs, cette communauté personnaliste – comprenez grosses têtes et cathos de gauche – à Châteauneuf-Malabry (Hauts-de-Seine). Dans la demeure Belle Époque cohabitent les cofondateurs de la revue *Esprit*, plusieurs familles, dont

celle de Paul Ricoeur, de l'artiste Babouline ou la lignée Domenach. Et la sienne, mal incarnée par son père Paul, psychologue pionnier de la perception du temps, et Simone, sa mère qui n'en était pas une, agrégée de lettres libre et émancipée, spécialiste de Péguy. Passé les randos à vélo et l'amour des livres, auprès de laquelle elle, *«oiseau tombé du nid»*, se réfugie, c'est un rejet viscéral de la religion qu'elle retient de cette enfance, synonyme, souffle-t-elle, d'une certaine détresse.

Malgré ses avertissements, impossible de séparer la vie personnelle de sa pensée, tant celle-ci se nourrit d'allers-retours entre l'actualité, l'intime et l'histoire avec un grand «H». Elle, à qui la Sorbonne fournit l'échappatoire rêvée pour s'émanciper, respire Mai 68, farfouille dans les bibliothèques, mûrit ce de-là, part à Berlin, revient, intègre en 1983 le CNRS – mais ne souviendra sa thèse qu'en 1997. Elle retrouve l'esprit de bande en frayant avec les milieux artistes et bohèmes, proche du Théâtre du Soleil. Vrit un temps à Barbès, gamberge sur l'égalité des sexes au gré de ses engagements, de ses amours et de sa vie de mère – de deux enfants.

De sa valisette entre terre et mer, en Charente-Maritime, elle se dit «colporteuse», mais «semeuse» lui irait mieux. *«Elle a cette capacité à rendre accessibles les idées féministes»*, pointe la philosophe Marion Garcia, autre «madame consentement».

Mais Geneviève Fraisse, qui s'est toujours sentie marginalisée, a parfois du mal à se reconnaître chez ses jeunes consoeurs, parfois *«moins radicales»*. Éclat boomrang peut-être, certaines peinent à se réclamer de son héritage, déplorant du bout des lèvres *«une posture en surplomb»*, *«peu sororale»*, typique de ces pionnières *«qui ont en part plein la gueule»*, écrit expliquant cela. Chose des générations ou sororité ? On hésite.

C'est en historien de l'art que son œuvre, faite de reprises permanentes au fil de l'histoire, semble avoir été exprimée. Ses «li-gènes» souterraines de femmes artistes y sont cultivées par Isabelle Alfonsi, spécialiste de l'art queer, qui voit en elle un *«mentor, qui éclaire dans le brouillard et les confusions, loin de l'opinion»*. Par ailleurs, d'autres inséparables ont bédéé de son coup de pouce académique : Ovidie, la sociologue et militant trans Sam Bourcier ou l'ex-Femen Shevchenko. Hier audionnée au ministère, demain dans les amphes ou sur les ondes, Geneviève Fraisse s'estime chancelière d'État encore là. Toujours décidée à poser des questions, à défaut d'avoir les réponses. ➤

Par CLÉMENTINE MARY
Photo MARIE ROUGE